40e ANNEE (4e SÉRIE) N° 34 23 AOUT 1923

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète	18 fr.
	Édition partielle	12 fr.
ÉTRANGER	Édition complète.	20 fr. 50
	Édition partielle	14 fr. 50

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Étranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement à nos Bureaux, à Langres.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. En Syrie : France d'antan et France d'aujourd'hui, 529. — II. Nos hommes de lettres en Syrie, 531. — III. Sionisme, 533. — IV. Correspondance de Bossuet, 536. — V. M. Strowski, Bossuet et Pascal, 537. — VI. Filleau de la Chaise et le plan de Pascal, 541. — VII. *La Brière*, 542. — VIII. M. François Mauriac, 542 ; S. Thomas Docteur mystique, 543.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : abbé Eug. Martin ; *Le grand message de l'Immaculée*, 543 ; Ph. Méditch, Ludovic Fortolis, 544.

PRÉDICATION

Plans d'instructions pour une Retraite fermée à des jeunes filles. — *Instruction d'ouverture :* Qu'est-ce qu'une Retraite, et conditions d'une bonne Retraite, 417. — PREMIER JOUR. Méditation sur la mort, 418. Instruction sur l'enfer (ou la parabole du Mauvais Riche), 419.

Les Dominicales d'un petit Doyen. — XLIV. *15e Dim. après la Pentecôte :* Affliction du juste et prospérité du pécheur, 420. — XLV. *Nativité de la Sainte Vierge :* Marie notre bonne Mère, 421.

Lectures liturgiques pour la Prière du soir sur la messe du Dimanche. — XLIII. 15e Dim. après la Pentecôte, 422. — XLIV. 16e Dimanche, 424.

La Vie de N.-S. Jésus-Christ continuée dans la Sainte Eucharistie *(fin)*. — XXXVII. L'Ascension et l'Eucharistie, 426.

Allocutions de mariage. — X, 428.

Conférences populaires sur l'histoire de l'Eglise. — XVIII. La piraterie musulmane aux XVIIe et XVIIIe siècles, 429. — XIX. S. Jean-Baptiste de la Salle et l'école chrétienne, 431.

PETIT COURRIER

Q. — L'*Ami* pourrait-il m'indiquer les principales revues de catéchisme qui existent en France ?

R. — Il en existait un certain nombre avant la guerre ; nous ignorons si elles paraissent encore et recevrons avec plaisir des renseignements.

Q. — Voudriez-vous m'indiquer, pour être distribués aux fidèles pendant le temps d'une mission paroissiale, quelques opuscules résumant les avis et les principales vérités prêchées à cette occasion ?

R. — A la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8e, deux fascicules extraits des *Causeries du dimanche :* 1° *Pendant la mission,* 72 p. in-8 avec grav., 0 f. 50, franco 0 f. 80, et 2° *Après la mission,* 20 p., 0 f. 25, franco 0 f. 40 ; — à l'imprimerie des Orphelins-Apprentis, à Guénange (Moselle), le *Messager de la Mission,* petit journal dont la collection est complète en 4 nos, très goûté par les curés des diocèses de Metz et de Strasbourg et qui mérite d'être connu chez ceux de « l'Intérieur » (0.05 l'exemplaire) ; — aux catalogues Haton ou Lethielleux, choix très varié d'opuscules et tracts de propagande pouvant convenir à votre dessein.

Q. — Où trouver la traduction en vers de l'*Imitation* par P. Corneille ?

R. — Aug. Nisard, *Les deux Imit. de Jésus-Christ,* in-8, 7 f. 50 (prix d'avant-guerre), Téqui.

Q. — 1° Où pourrais-je trouver une Vie de S. Gilles, *Ægidius,* inscrit au Martyrologe au 1er septembre ?
2° Y a-t-il un S. Gaston ?

R. — Ad I. Notice au no 446 des *Vies des Saints* de la Bonne Presse, Paris ; — cinq pages dans les *Petits Bollandistes,* t. x, p. 401-6 ; — *Acta Sanctorum,* t. I de sept. p. 284-304 ; — abbé d'Everlange, *S. Gilles et son pèlerinage,* in-12 de 340 p., 6e édit. 1881, Nîmes, imprimerie Jouve ; — *Histoire* (anonyme) *de S. Gilles,* 10e édit., gr. in-8 de XXXV-302 p., Nîmes, 1885 ; — Rembry, *S. Gilles, sa vie, ses reliques, son culte,* 2 vol. in-8, Bruges,

Gailliard, 1882; — J. de Kerval, *Vie et culte de S. Gilles,* in-18 de 216 p., Le Mans, 1876.

Ad II. Gaston se traduit *Vedastus,* S. Vaast, évêque d'Arras et de Cambrai au VIe siècle; fête le 6 février. Voir la notice no 208 de la Bonne Presse; — les *Petits Boll.*, t. II, p. 329-36; — *Acta Sanct.*, t. I de février, p. 790-823; — la *Vie et miracles de S. Vaast, ou Gaston,* in-12 de 96 p., Lille, Desclée (1896).

Q. — J'ai à faire la conférence suivante : « Le spiritisme. Histoire et importance du mouvement spirite. Phénomènes, révélations et doctrines spirites. Réalité et nature de ces phénomènes. Ce qu'en pense l'Eglise. Préciser et légitimer ses défenses. Règle de conduite pour le confesseur. »

Quels ouvrages consulter pour être au point ?

R. — E. Fournier, *Le Spiritisme,* broch. in-8 de 32 p., franco 1 f. 15, Librairie religieuse, place de la Treille, à Clermont-Ferrand; — P. Mainage, O. P., *La Religion spirite* et *Les principes de la Théosophie,* chaque vol. in-8, 8 f., à la *Revue des Jeunes,* 3, rue de Luynes, Paris 7e; — P. Roure, S. J., *Le merveilleux spirite,* in-8, 7 f., Paris, Beauchesne.

Q. — Voudriez-vous me dire à quelle date se célèbre la fête de S. Alain, et m'indiquer une *Vie?*

R. — S. Alain ou Elan de Lavaur (dioc. d'Albi), évêque et conf., le 25 novembre;

Le B. Alain de la Roche, O. P. († le 8 sept. 1475), honoré le 14 août, et dont le nom est inséparable de l'histoire de la dévotion du Rosaire;

Le Vén. Alain de Solminihac, évêque de Cahors († le 31 déc. 1659), honoré le 30 déc. (sur ces trois Alain, voir le *Dict. d'Hist. et de Géogr. eccl.*, t. I, col. 1291 et suiv.);

S. Alain d'Aquitaine, abbé de Farfa, en Italie, le 3 mars;

S. Alain de Courlay, conf. au diocèse de Quimper, le 27 décembre;

S. Alain de Maëstricht, conf., le 6 février.

Q. — Connaissez-vous un Saint ou une Sainte, un Bienheureux ou une Bienheureuse, du nom d'*Ersile* ou *Ersille ?*

R. — Nous n'avons pas réussi à en trouver, et pas davantage une sainte *Elmire.*

La Prédication, par Mgr Grente. — **S. Jean-Baptiste et le Grand Pardon de Chaumont,** par le même. — Deux plaquettes in-8 jésus de 18 pages chacune, 1 f. l'une. — Le Mans, typographie L. Chaudourne.

Deux discours de l'évêque du Mans : c'est une fête pour tous les fervents de belle et grande parole évangélique.

La Prédication : c'est un discours prononcé par l'évêque en sa Cathédrale le dimanche 8 juillet, pour l'inauguration de la nouvelle Chaire. Mgr Grente expose 1° la noblesse et le caractère distinctif de la prédication, ce qui la met absolument à part de tout autre genre d'éloquence, et 2° esquisse rapidement le tableau de sa variété et de son action bienfaisante à travers les âges... La chaire de vérité! Quel nom prestigieux!... Est-il horizon plus ample, sommet plus voisin de Dieu? Même un Lamartine l'a nommée « la place la plus haute où puisse monter un homme de génie. » Bossuet la compare à l'autel, car si l'un « présente les requêtes du peuple à Dieu, » l'autre proclame les « ordonnances » divines, et si « Jésus-Christ se fait adorer sur l'un dans la vérité de son corps, » il « se fait reconnaître en l'autre par la vérité de sa parole. » Quelle collaboration d'influence! La chaire explique la sublimité de l'autel et nous invite à en approcher; de l'autel jaillit la grâce qui vivifie les instructions de la chaire et nous décide à les observer...

Voilà sur quel horizon divin Mgr Grente ouvre son discours. Et c'est par là aussi qu'il termine, en une pathétique prière :

« Seigneur Jésus, je vous supplie, en terminant, que cette chaire remplisse dignement sa destinée... Qu'elle soit toujours vibrante et entourée! Avec émotion j'entrevois et salue l'immense cortège des prédicateurs dont la voix y retentira... ! Parfois, l'apparent échec de notre parole nous déprime, parce que nous sommes impatients du résultat, mais vous assurez à celui qui sème autant de mérite qu'à celui qui moissonne. Multipliez donc, Seigneur Jésus, inspirez et bénissez les semeurs! préservez et fécondez les semailles!... Que cette chaire nouvelle soit, pour de longs siècles, messagère de vérité, auxiliatrice de vertu! Qu'elle conduise au Tabernacle, et qu'elle en reçoive sa lumière! »

S. Jean-Baptiste, c'est le panégyrique prononcé à St-Jean de Chaumont (Hte-M.), pour le Grand Pardon du dimanche 24 juin. Les bons Panégyriques de S. Jean-Baptiste ne sont pas légion; et nos confrères nous demandent souvent de leur en indiquer quelqu'un. Je crois que cette fois ils seront ravis. Ils trouveront ici un tableau bref, mais magnifiquement plein, de l'enfance du Précurseur, du milieu où elle s'est écoulée, de sa préparation, de sa vie d'austérité et d'humilité au désert, de sa prédication, de son courage enfin et surtout devant Hérode et Hérodiade. Ce sont vraiment pages d'Evangile, et que tout le monde aura profit à méditer. Pour terminer, un aperçu, éloquent, et édifiant, et piquant aussi, des origines du Grand Pardon de Chaumont et de son histoire à travers les quatre siècles et demi écoulés depuis sa concession par Sixte IV.

Sujets d'oraison pour une Retraite de huit jours, par le P. Vulliez-Sermet, S. J. — In-12 de 170 p., 4 f. — Paris, Beauchesne.

4 Méditations par jour, avec avis appropriés et indications de lectures. On y traite les thèmes ordinaires des Retraites conçues sur le plan des *Exercices* de S. Ignace. Pas de méditations toutes faites; des indications seulement d'idées; des coups de fouet; une précision, une concision extraordinairement prenantes et mordantes.

ANNONCES

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

L'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de cet Etablissement convoquée pour le 17 août, n'ayant pas réuni le quorum, est reportée à une date ultérieure.

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)
Registre du Commce d'Avesnes-s-Helpe. No inscript. 2625

GRANDS VINS BORDEAUX
1° MOELLEUX SAUTERNES garanti pour messe.
2° BLANC et ROUGE de table, Bx authentiques.
Abbé J. CASSIER, curé de PREIGNAC, près Sauternes.

ASTHME
REMÈDE EFFICACE ESPIC
Cigarettes ou Poudre
Tes Phies - Signature J. ESPIC sur chaque cigarette

VITRAUX D'ART
Charles CHAMPIGNEULLE
96, rue N.-D. des Champs, PARIS (VIe)
Représentant, Maquettes, Catalogues sur demande
Très importants travaux en cours d'exécution

Notre-Dame de Paris	Eglise de St-James (Manche)
La Sainte-Chapelle	Eglise St-Jean, à Bar-le-Duc
Eglise de Bully-les-Mines	Eglise St-Antoine, à Marseille
Cathédrale de Tréguier	Eglise St-Benoît, Le Mans
Institut libre de Saint-Lô	Eglise St-Jacques, à La Villette

40e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 34 23 AOUT 1923

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. En Syrie : France d'antan et France d'aujourd'hui. — II. Nos hommes de lettres en Syrie. — III. Sionisme. — IV. Correspondance de Bossuet. — V. M. Strowski, Bossuet et Pascal. — VI. Filleau de la Chaise et le plan de Pascal. — VII. *La Brière.* — VIII. M. François Mauriac ; S. Thomas Docteur mystique.

I. — On aime, chez nous, à appeler la Syrie *la France du Levant.* Ce n'est pas rêverie d'expansion impérialiste. C'est le dernier vestige, simplement, dans la langue, d'un état de choses qui fut une réalité puissante il y a huit et neuf cents ans, au XIIe et au XIIIe siècle. Réalité dont le souvenir est demeuré très vivace en Orient, plus vivace certainement que chez nous, où les manuels laïcs font le silence sur ce qui rappelle la grandeur de la France chrétienne. Il y eut un temps pourtant où c'étaient des fils de France qui régnaient à Jérusalem et à Antioche comme à Mayence et à Aix-la-Chapelle.

Et ce n'est pas seulement à Antioche qu'ils régnaient. Des monts d'Arménie à l'Acropole d'Athènes, et de la vallée de l'Euphrate au Bosphore byzantin, ils ont fondé plus de dix Etats. La Méditerranée, au XIIIe siècle et encore au XIVe, semblait vraiment tendre à devenir une mer française. Des Français, venus de tous les coins de France, Flandre, Normandie, Lorraine, Bourgogne, Anjou, Gascogne, Auvergne, Provence, ont régné en Syrie, en Arménie, à Chypre, à Rhodes, à Malte ; d'autres ont été empereurs de Constantinople, rois de Thessalonique, princes d'Achaïe, ducs d'Athènes, de Thèbes, de Sparte ; des princes de sang royal français se sont assis sur les trônes des Deux-Siciles, de Hongrie, de Bohême, de Pologne...

De tout cela il est resté un prestige moral incomparable et ineffaçable, que n'ont pas connu les autres nations. Le Hohenstaufen Frédéric II s'est rendu odieux à tous par ce mélange de brutalité et d'astuce qui est de sa race. L'anglais Richard Cœur-de-Lion ne sera que le Croquemitaine des petits Turcs : « Je vais appeler le roi Richard, » diront les mamans sarrasines à leurs bébés récalcitrants. C'est un autre souvenir que laissent les chevaliers français. Ceux-là, les Sarrasins les ont distingués. Ils sont forts, audacieux, mais nobles aussi, loyaux, désintéressés, gens, écrira un Arabe, « en la justice desquels on peut se fier. » Le « Franc » remplit les contes arabes.

Et ce prestige moral se traduit par des avantages matériels. Dès le temps de Charles V, plus d'un siècle après la mort de S. Louis, le dernier roi croisé, les autres peuples, Génois, Vénitiens, Catalans, trouvent avantage à faire commerce sous pavillon français : « Il n'y a en la mer d'Orient, écrit un contemporain, mât revêtu sinon des fleurs de lis. »

En sorte que la Capitulation consentie par Soliman à François Ier ne fait que régulariser et enregistrer une situation de fait quand elle accorde au seul drapeau français liberté de commerce pleine et entière, ce qui oblige Anglais et Siciliens à continuer à commercer sous les fleurs de lis. La Capitulation fait beaucoup plus encore, quand elle octroie à nos consuls (que nous recevons droit d'installer dans toutes les villes de l'Empire ottoman) un pouvoir de juges en matière civile et criminelle, avec droit de requérir les officiers du Sultan aux fins d'exécution de leurs sentences. Elle nous donne de plus la garde des Lieux Saints et la protection des indigènes chrétiens de l'Empire. C'est enfin le jour de sa signature (fév. 1535) que le roi de France, seul, est reconnu comme un égal par le Sultan : traité jusque-là de « bey des Français, » il reçoit dès lors de la Porte le titre de padischah, « Empereur » [1].

[1] Cette Capitulation de 1535, la première en date, ne constituait point un traité perpétuel. De la part des Turcs, soit que le Koran leur interdît des traités perpétuels avec les chrétiens, soit plutôt que leur notion rudimentaire de l'Etat ne s'élevât pas au concept de traités perpétuels, la Capitulation était limitée à la vie du Sultan qui l'avait concédée, et à la vie aussi du roi de France : « durant la vie de chascun d'eulx, » dit le Ier article.

Mais, en fait, ce traité provisoire devint le point de départ d'un système. Non renouvelée sous Henri II ni durant la minorité de Charles IX, la Capitulation le fut en 1569, à la suite d'un incident survenu à Alexandrie qui en montra la nécessité ; puis, sous Henri III, en 1587 ; sous Henri IV, en 1597. Sous Louis XIII, les négociations traînent ; mais en fait, une sorte de droit coutumier capitulaire s'était introduit dans les mœurs, malgré la disparition des textes. La Capitulation est renouvelée et agrandie sous Louis XIV, en 1673, à la suite de négociations menées trois ans durant par Nointel. Enfin, la Capitulation du 28 mai 1740 est perpétuelle et non plus restreinte à la vie du Sultan ; et de plus elle consacre ce que Louis XIV n'avait pu faire passer dans les textes signés, à savoir, le monopole, pour la France, de la protection des intérêts catholiques en Orient. C'est cette Capitulation de 1740 qui dès lors et jusqu'à cette année a réglé les relations juridiques entre la France et la Porte.

Les Capitulations concédées aux autres nations chrétiennes ont toujours eu pour modèle les clauses commerciales des textes français : Capitulations concédées à l'Angleterre en 1560, 1606, 1625, 1675 ; à la Hollande en 1613 ; à l'Autriche en 1718 ; à la Suède en 1737 ; aux Deux-Siciles en 1748 ; à la Toscane en 1747 ; au Danemark en 1756 ; à la Prusse en 1761 ; à l'Espagne en 1782 ; à la Russie en 1785 ; aux Etats-Unis d'Amérique en 1830 ; à la Belgique en 1838 ; à la Grèce en 1855. — Voir, pour leur histoire détaillée, l'ouvrage de M. Pélissié du Rausas, classique en l'espèce, *Le Régime des Capitulations*, 2e édition 1910, 2 vol., 20 f., Paris, Rousseau ; et l'article de M. Achille Mestre (prof. à la Faculté de Droit de Paris), *L'Agonie des Capitulations, Revue de Paris*, 1er juillet 1923.

C'est en Syrie que notre souvenir était resté le plus vivant, le plus affectueux. Et réciproquement, de tous nos anciens établissements d'Orient, c'est la Syrie qui était restée chez nous le plus populaire. Il y a proportionnellement plus de catholiques en Syrie que dans le reste de l'Orient (près d'un million sur une population de guère plus de 4 millions d'habitants) ; et c'est en Syrie que notre protectorat n'a cessé de s'exercer de la façon la plus bienfaisante, parfois au prix de notre sang (la dernière fois en 1860, après le massacre, à Damas, de 6.000 chrétiens par les Druses, sournoisement excités par l'Angleterre, qui espérait ainsi ruiner notre protectorat dans le Levant).

Aussi, quand le traité de Versailles, malgré la mauvaise volonté des Anglais et des Américains, a fini par nous donner un mandat sur la Syrie, — sur une Syrie d'ailleurs amputée de la Palestine et de quelques autres cantons, — un mandat, c.-à-d. une sorte de tutelle qui, comme toute tutelle bien conduite, doit créer entre les deux Etats, entre l'aîné et le cadet, une amitié durable, — la première pensée, chez nous, a été que cette amitié, entre France et Syrie, existait depuis des siècles. Et c'était vrai : notre langue était universellement répandue en Syrie, et la nation elle-même s'était naguère proclamée notre fille d'adoption.

Or, cette amitié est maintenant presque disparue ; et M. de Gontaut-Biron vient de pousser un terrible cri d'alarme (*Revue Bleue*, 21 avril 1923).

M. de Gontaut-Biron est un connaisseur achevé des choses syriennes. Avant la nomination de Gouraud (9 octob. 1919) au poste de haut commissaire et commandant en chef de l'armée du Levant, nous avons eu à traverser, en Syrie, une année assez difficultueuse, d'octobre 1918 à novembre 1919, l'année de l'occupation militaire anglo-française. Toute cette année, et jusqu'à la relève des troupes britanniques par Gouraud, le haut commandement britannique exerça une autorité politique, militaire et administrative absolue. C'est nous cependant qui, moralement tout au moins, avions en ces régions la responsabilité ; et comme nos intérêts ne concordaient pas toujours avec ceux de nos Alliés, il s'ensuivit bien des heurts et des faux pas.

C'est au cours de cette année pourtant, si extraordinairement remplie, que furent jetées les bases du mandat actuel et fondées les assises de l'édifice administratif tel qu'il a subsisté jusqu'à présent, développé certes, mais à peine transformé. Tout était à créer ; le régime turc, en s'effondrant, n'avait rien laissé debout, et une famine terrible ravageait le Liban.

De l'œuvre accomplie par Gouraud de la fin de 1919 à 1923 le public français a été copieusement informé (cf. *Ami* 1921, p. 734-5). De l'œuvre fondamentale de cette première année 1918-19, rien presque n'a été dit : notre presse reculait devant les révélations trop brutales et réprouvait surtout la moindre atteinte à ce dogme de l'Alliance dont nos Alliés faisaient pourtant déjà si bon marché. Il fallait faire le silence sur ce Levant où se jouait la première manche de la rivalité franco-britannique renaissante... M. de Gontaut-Biron était alors aux côtés du haut commissaire français de Syrie (M. Georges Picot) ; il a pu suivre par le menu le développement de la plupart des questions (application des malheureux accords de 1916 ; réorganisation administrative, judiciaire, financière ; ravitaillement et œuvres d'assistance ; relèvement économique et intellectuel ; Sionisme ; propagande antifrançaise ; propagande américaine ; période des coups de force britanniques, etc.). Il a retardé jusqu'au début de cette année 1923, pour faire œuvre plus objective, la publication de cette étude, prête depuis longtemps. Ce sont pages parfois bien douloureuses, mais qu'il faut connaître : **Comment la France s'est installée en Syrie 1918-1919** (in-8 écu de III-354 p., 2 cartes, 15 f., Paris, Plon).

Comment se fait-il qu'en cette Syrie, dont la grande majorité a appelé de ses vœux et de son vote la tutelle de la France, aujourd'hui tous les musulmans (qui forment plus de la moitié de la population totale) souhaitent le retour des Turcs, tandis que les chrétiens ne manifestent plus envers nous qu'une fidélité fort attiédie ? « Le mécontentement est général, et gagne jusqu'à nos amis les plus éprouvés » :

> Les causes d'une évolution aussi radicale et d'une désaffection si prompte sont multiples et infiniment complexes.
>
> La Grande Guerre a renforcé les aspirations nationalistes dans tout l'Orient et, contrairement à ce qu'on pourrait croire, profondément atteint le lustre d'une Europe à bout de forces et par conséquent moins redoutable. Quant au prestige séculaire de la France, il s'est effondré sous le poids des erreurs commises et *l'humiliation des renoncements consentis*, malgré la continuité des bienfaits et l'auréole de la victoire.
>
> L'Oriental veut être impressionné. Son amitié, sa reconnaissance même demeurent platoniques s'il ne subit en même temps l'ascendant de la force, de la puissance et de la richesse. De plus avisés que nous en ont fait étalage ; *dans leur ombre nous avons trop bénévolement accepté le rôle du brillant second*, c.-à-d. du comparse besogneux, modeste et sacrifié.
>
> Plier servilement notre politique aux vues de nos alliés, y subordonner nos propres intérêts ne nous qualifiait guère, il faut l'avouer, pour défendre utilement la cause des populations confiées à notre garde. Les Syriens s'y sont d'autant moins trompés qu'ils firent bien souvent eux-mêmes les frais de nos abdications. Et très vite ils ont perdu la foi en l'efficacité de la protection de la France.

Nous avons purgé le pays de l'anarchie chérifienne ; mais c'est à peine si les Syriens nous en ont su gré, précisément parce que nous avons attendu plus de dix-huit mois avant de réaliser cette opération indispensable (entrée de Gouraud à Damas, 24 juillet 1920).

Nous avons remporté des succès militaires contre les nationalistes ; et la prise d'Aïntab, le Verdun turc, a eu un immense retentissement. Mais presque aussitôt l'accord d'Angora allait effacer tout le bénéfice moral si chèrement acquis : le fait de souscrire une convention aussi désastreuse signifia clairement, pour nos amis comme pour nos

adversaires, l'épuisement complet de la France et son incapacité de poursuivre la lutte. De plus, les chrétiens y virent l'abandon définitif de notre protectorat traditionnel : saura-t-on jamais combien l'exode des Arméniens fuyant la Cilicie restituée aux Turcs a semé sur leur chemin de suspicions et de rancunes contre les Français ?

Enfin et surtout nous avons importé en Syrie la plaie d'un fonctionnarisme dont beaucoup d'éléments étaient douteux ou maladroits. Cela ne nous a pas été pardonné. Pendant la guerre, les Alliés se proclamaient à tout propos les champions des petites nations, de leurs droits et de leurs libertés. Les peuples d'Orient ont pris ces promesses au pied de la lettre. D'où désillusion amère quand ils se sont aperçus avoir seulement changé de maîtres. Dûment endoctrinés par les plus perfides propagandes, ils n'ont vu dans le mandat qu'une colonisation déguisée. Et la France en a été discréditée à leurs yeux.

Les musulmans de Syrie, naguère particularistes, aujourd'hui font trêve à leurs rivalités et regardent vers les Turcs. Angora ne l'ignore pas ; et des extrémistes ne dissimulent plus leur dessein de restituer Alep et Alexandrette à la patrie turque, voire même Damas, où monte le chiffre de leurs partisans.

Et qui nous dit qu'ils n'auront pas, pour ce, la complicité de l'Angleterre ? A Lausanne, lord Curzon a proposé de lier la question de Syrie à celle de Mésopotamie. Or, où en est l'Angleterre en Mésopotamie ? L'opinion britannique, dont l'impatience va croissant contre les charges inhérentes au mandat sur ce pays, en réclame chaque jour plus impérieusement la suppression. Si le gouvernement de Londres y consent, ce ne sera certainement pas avant de s'être fait de quelque façon assurer par les Turcs le droit d'exploiter et de protéger effectivement les pétroles de Mésopotamie et ceux de Perse, qui forment depuis vingt ans le pivot de sa politique orientale. Mais ensuite, pour couvrir son amour-propre, très amicalement il nous insinuera l'idée de suivre son exemple, d'imiter son geste de désistement ; et les revendications turques sur la Syrie acquerront, de ce fait, un poids presque irrésistible.

Ceux qui chez nous préconisent pareille abdication « n'imaginent pas, sans doute, le déséquilibre que notre disparition du Levant provoquerait en Asie, en Afrique du Nord, en Europe même, et dont nous serions les premières victimes... Disparaître du Levant équivaudrait pour la France à choir au rang des puissances secondaires, sans la participation desquelles se règlent les destinées du monde. »

M. de Gontaut-Biron pense toutefois que, pour l'instant, rien n'est encore perdu. Avec son expérience de l'Orient il affirme qu'une politique ferme et libérale tout à la fois regrouperait bientôt autour de nous les sympathies et les admirations ; que déjà, si l'attitude de la délégation française à Lausanne avait paru moins inconsistante, l'écho de notre énergie devant l'Allemagne aurait plus profondément retenti en Orient.

Mais d'abord, supprimer le fonctionnarisme. Il ne faut pas que la Syrie continue à être la villégiature aux grasses prébendes où les fonctionnaires de notre administration métropolitaine s'en vont à tour de rôle faire une cure de soleil et goûter les charmes de la couleur locale :

> Quels services la France et la Syrie peuvent-elles attendre de ces gens, même des mieux intentionnés, mais qui, envoyés à l'improviste, et sans préparation, ne savent rien du pays, de ses coutumes, de ses traditions et de ses besoins ? Leurs fautes de tact, leur mollesse ou l'exagération de leur sévérité indisposent les populations. Ignorant tout des gens et des choses de l'Orient, ils ne sont pas prémunis contre les propos qu'il vaut mieux taire, les gestes à éviter, les décisions irréfléchies ; ils ne soupçonnent pas que certains actes ou certains mots provoquent des interprétations passionnées et parfois des conséquences imprévues. Leur simplicité choque ou leur rudesse offense. Les uns se croient habiles en maniant l'Oriental à l'instar du Français, les autres s'imaginent énergiques en le traitant comme un sauvage.

Donc, minimiser notre fonctionnarisme. Précisément, voici que le vote de la restriction des crédits pour la Syrie (si regrettable à d'autres égards) nous en fait une nécessité. La modicité des ressources allouées interdit désormais de doubler les fonctionnaires indigènes d'adjoints français. Laissons les quatre Etats syriens se régir à leur convenance, dans une autonomie complète, tempérée au sommet par le contrôle du seul Haut-Commissaire. Ce ne sera pas la perfection. Les Orientaux sont fort en retard. Mais on ne gagnera rien à vouloir brusquer leurs progrès. L'Orient ne saurait s'européaniser au commandement. Amenons les indigènes à concevoir peu à peu les avantages de nos méthodes : ils se les assimileront spontanément. Et ceci est affaire d'éducation. Nous avons eu des éducateurs en Syrie, qui ont été les plus actifs ouvriers de l'influence française. Nous en avons aujourd'hui moins qu'autrefois, et leur nombre menace d'aller encore en diminuant : tout le monde sait pourquoi. Dieu veuille que nos gouvernants fassent leur devoir et, par des lois de justice envers les Congrégations, permettent à la Syrie de « rester ce qu'elle était avant la guerre, le grand centre pédagogique français, exerçant une action déterminante sur tout l'Orient de la Méditerranée, de l'Egypte au Bosphore, de la Syrie à la Perse ! [1] »

II. — Sur l'invitation du général Gouraud, nos écrivains, comme le beau Dunois, se sont mis à

[1] M. Barrès, au cours de cette *Enquête aux pays du Levant* dont il poursuit la relation dans la *Revue des Deux Mondes* depuis le 15 fév. de cette année, arrivé à Tripoli de Syrie, va évidemment visiter l'établissement des Frères des Ecoles chrétiennes, qui lui tiennent ce petit discours *(R. des D. M.,* 15 juin) :

« Nous avons dans notre collège des enfants des religions les plus variées. Ils suivent obligatoirement nos cours de catéchisme et, s'ils le veulent, nos offices. Quelques-uns sont premiers au catéchisme. Il ne leur vient pas à l'esprit de se convertir. Quand je pense aux inconvénients qui résulteraient d'une conversion pour ces pauvres enfants, je me dis que c'est *un effet de la bonté de Dieu* qui veut leur épargner ces peines. Certes, notre religion, outre qu'elle nous donne la vé-

qui mieux mieux à partir pour la Syrie. M. Barrès l'an dernier nous en rapportait son vénéneux *Jardin sur l'Oronte*. Cette année il nous donne les fruits, plus mûrs, de son *Enquête aux pays du Levant*, en cours de publication dans *Revue des Deux Mondes* depuis le 15 février.

M. Henry Bordeaux y est allé de son côté, et nous donne Yamilé sous les cèdres (in-12 de 304 p., 7 f., Plon), roman d'amour, d'amour ardent, qui va jusqu'au reniement de la foi et de la patrie, mais qui, sous la plume du chrétien qu'est M. Bordeaux, ne risque pas de tourner à l'apologie de la passion. On va voir. Yamilé, jeune chrétienne, est fiancée à un jeune homme, Maronite comme elle. Au cours d'un bal, elle rencontre un jeune Musulman. Coup de foudre réciproque. Elle rend sa parole à son fiancé catholique ; elle se fait enlever par le Musulman, musulmane désormais ellemême. Son frère réussit à l'arracher au harem, la ramène. Un conseil de famille s'assemble ; des voix d'indulgence se font entendre, mais le père est inflexible : Yamilé est condamnée à mort, et exécutée. Le père et la mère ensuite en mourront de chagrin. Le fiancé musulman essaie d'ameuter sa tribu, qui se refuse à partir en guerre pour une affaire d'ordre intime ; il se tue sur la tombe d'Yamilé... Trente ans après, le frère d'Yamilé revoit avec un ami (qui dans une longue absence a perdu quelque chose de la fidélité libanaise) ce passé de feu et de sang ; il pleure sa sœur, mais elle a été justement punie :

— Justement... Pour s'allier à un musulman, elle a foulé aux pieds sa foi et sa race et renié la haine séculaire qui nous sépare de l'oppresseur, du bourreau de notre pays. Aucun Maronite n'avait commis pareille apostasie. Je ne sais pas comment on vit chez le peuple d'où tu viens. Mais, chez nous, on dépend d'un passé de douleur, de sang, d'honneur et de religion. Nous avons résisté à plus de mille ans de persécutions et de guerres. Comment appelles-tu un soldat qui passe à l'ennemi ?

— L'amour se moque des lois, fait l'ami.

— Il a tort, car il leur est soumis. Nous n'avons pas le droit d'aimer contre les nôtres.

— L'amour ne se commande pas.

— Peut-être, mais il se garde. S'il est contraire à notre honneur, on ne l'avoue pas. On en vit ou l'on en meurt, peu importe, et cela ne regarde personne... Mais dès qu'il paraît au dehors, il nous engage, et avec nous tout l'avenir puisqu'il crée.

— Je suis pour les victimes et non pour les meurtriers.

— Les victimes, où sont-elles ? Où sont les meurtriers ?...

— Mais il fallait accepter le mariage d'Omar et Yamilé.

— Accepter leur mariage ? Et bientôt les filles de nos montagnes auraient peuplé les harems de Tripoli, d'Alep et de Damas. Moi-même n'ai-je pas subi la tentation ? J'en ai honte après si longtemps. Nos ennemis nous entourent, nous pressent de toutes parts. Nous sommes, dans ce massif du Liban, au-dessus de la mer, une forteresse chrétienne sans cesse battue des vagues musulmanes. Les massacres de Deïr-el-Kamar et de Zahlé m'ont été racontés dans ma première enfance. J'ai été élevé dans leur horreur, et Yamilé comme moi. Et j'ai vu, pendant la guerre, l'épouvantable famine déchaînée par la volonté des Turcs et de Djemal-pacha. On mourait dans nos villages comme les mouches quand vient le froid. Il y avait des grappes d'enfants morts sur le seuil des boulangeries fermées...

M. H. Bordeaux nous laisse entendre que l'histoire d'Yamilé est véridique. Et on le croit sans peine. Elle est d'une vérité qui n'est pas spécifiquement syrienne et orientale, mais qui est de tous les temps et de tous les pays. C'est l'éternelle lutte entre l'amour et le devoir.

Ce n'est pas un roman que nous donnent MM. Jérôme et Jean Tharaud dans leur Chemin de Damas (in-12 de 291 p., 7 f., Plon) ; ce sont des souvenirs de voyage, et des pages d'histoire aussi, et très contemporaine. Je rappelais un jour, à propos de leurs évocations marocaines *(Marrakech ou les Seigneurs de l'Atlas, — Rabat ou les Heures marocaines)*, que Péguy, qui n'a vu que leurs débuts, qui n'a pas connu leur grande œuvre d'après-guerre, les comparait déjà à l'auteur de *Jugurtha*. La comparaison ne les écrase pas ; et c'est du Salluste que le chapitre (le plus développé du volume, p. 215-282) intitulé *Damas ou le Royaume arabe*, tableau des intrigues de Hussein, roi du Hedjaz, de son fils le pitoyable Fayçal, et des Anglais, en vue de réaliser la grande idée du colonel Lawrence : jeter les Français à la côte, et créer, sous la protection britannique, ce royaume arabe tant promis à ces deux aventuriers. — Mais c'est tout le volume, ce sont toutes ces évocations de Syrie (la vallée d'Adonis, les cèdres du Liban, la Princesse lointaine, les dieux de la Syrie, la mélodieuse Hama, le tertre d'Abraham, Palmyre, Antioche, etc.), qui nous sont rendues avec cette richesse et cette pureté de style où se reconnaissent des maîtres de la langue, avec cette unité surtout si extraordinaire en un livre composé à deux.

C'est là une caractéristique des frères Tharaud : tout ce qu'ils écrivent se présente uni, et plein, et d'un seul trait, d'une seule coulée, comme si c'était l'œuvre d'un auteur unique. De toutes les collaborations littéraires, il n'en est aucune qui ait mieux réussi à donner l'impression de l'unité de langue et d'inspiration que celle-là : à tel point que, dans leurs récits, toujours personnels, ce n'est jamais

rité, met à notre disposition plus de moyens qu'aucune autre pour faire notre salut ; mais chacun est sauvé, quand il observe les lois naturelles et les moyens que lui donne sa religion, si c'est de bonne foi qu'il ne voit pas notre supériorité. »

M. Barrès a dû laïciser un peu le discours de ce bon Frère, qui n'a pas pu voir « un effet de la bonté de Dieu » dans l'aveuglement de ces enfants. Toute conversion à la vraie religion entraîne « des inconvénients, » et pis que des inconvénients. Si la bonté de Dieu consistait à nous les épargner, le monde serait encore païen.

M. Barrès laïcise étrangement aussi le bonheur d'entendre la messe :

« Dès mon réveil, j'eus le plaisir d'entendre la messe chez les Frères. Plaisir profond, plaisir complet. *Je m'intéresse au culte d'Aga Khan*, et si j'entendais *les chants de Byblos et de Baalbek*, il me semblerait que des ombres sorties du tombeau m'apportent en supplément *les forces spirituelles de l'antiquité*. Mais quand j'écoute la messe chrétienne et française, après des jours de dispersion au milieu d'une barbarie si lointaine, c'est la patrie de mon esprit que je trouve et qui m'offre tous les secours avec toutes les beautés. »

On reconnaît ici le Barrès d'avant-guerre qui déjà appelait « à la rescousse » tout le surnaturel païen de nos superstitions locales comme un élément capable de moraliser et d'élever notre peuple (cf. *Ami* 1914, p. 392-5).

nous qu'ils disent, mais *je*. Comment réalisent-ils ce prodige? quelle est leur méthode de travail? Il suffit, paraît-il, de les entendre parler pour deviner le mot de l'énigme. La phrase que l'un commence, c'est l'autre qui l'achève; et l'un s'arrêtant, l'autre reprenant, ils se répondent l'un à l'autre comme un écho intelligent qui, au lieu de répéter les dernières syllabes du discours, en ajouterait de nouvelles. Cela suppose évidemment deux esprits qui voient pareillement les choses; et, pour arriver à cette vision commune, il faut que chacun d'eux s'explique à l'autre, lui communique sa réaction, son enthousiasme, son émotion, l'enrichisse de sa propre analyse et s'enrichisse de l'effort qu'il fait pour pénétrer l'esprit de l'autre. Cette mise au point devant le sujet n'est possible que par une perpétuelle causerie. Et voilà, je crois, le mot de la composition de MM. Tharaud : leurs livres sont des livres causés : d'où leur ton toujours si rapide et si vif, — causés et recausés, écrits et récrits, recopiés parfois quinze et vingt fois (méthode de travail qui, pour ce qui est du recopiage, est celle aussi d'Anatole France et de Pierre Loti), chaque copie relue et corrigée à haute voix. Ils ont pris cette habitude et ne peuvent travailler qu'ensemble. S'il arrive à Jean, le cadet, d'être seul, il laisse là table et plumier, prend canne et chapeau, et va se promener; mais, si chemin faisant il rencontre un visage, une idée, un trait qui le frappe : — « Tiens! se dit-il, ça amusera Jérôme. » Et il lui rapporte l'observation.

III. — Un des plus pénétrants connaisseurs des questions de politique internationale, M. Wickham Stead, directeur de la politique étrangère du *Times*, écrivait en 1916 : — « Le Sionisme sous son aspect territorial fait maintenant partie intégrante, s'il n'en est pas l'élément essentiel, de la question d'Orient, du moins en ce qui regarde l'avenir de l'Empire ottoman » (cité dans André Spire, *Le Sionisme*, *Revue de Paris*, 15 avril 1918; cf. *Nouvelles relig.* du 1er janv. 1921, *L'Etat juif en Palestine*, et surtout le chapitre que lui consacre M. de Gontaut-Biron).

C'est pendant la guerre que le Sionisme est devenu un facteur capital de la politique internationale. Avant la guerre, on ne le prenait guère au sérieux dans le monde diplomatique. On le regardait comme une utopie. Son fondateur, Théodor Herzl, loin de le baptiser Sionisme, ne songeait même pas à Sion. Herzl était un Juif hongrois, né à Budapest en 1860, incroyant, mais fermement attaché à sa race. Correspondant, à Paris, depuis 1896, de la grande feuille judéo-maçonnique de Vienne, la *Neue Freie Presse*, il est témoin des colères antisémites déchaînées en 1894-95 par l'affaire Dreyfus; il perd, à ce spectacle, l'espoir d'une solution humanitaire de la question juive : les Juifs, pense-t-il, ne sont décidément pas faits pour vivre, sur pied d'égalité, parmi les autres peuples, et il écrit, vers avril-mai 1895, son livre, *L'Etat juif, essai d'une solution moderne de la question juive*.

Il n'y parlait pas de Jérusalem; il n'était pas encore « sioniste; » il préconisait simplement l'idée d'une terre de refuge où puissent se réunir ses frères. Quelle serait cette terre? Il n'en savait rien; il songeait un peu à l'Argentine où le baron de Hirsch venait de consacrer 50 millions à la fondation de colonies agricoles juives.

Comment fut-il accueilli du monde juif?

Assez froidement par les grands d'Israël : grands de la finance, grands du commerce, de l'industrie, des compagnies de chemins de fer, des sociétés de navigation... Beaucoup de ceux-là avaient perdu la foi de leurs pères; d'autres, croyants, disaient que Herzl voulait forcer la main à la Providence. Le pensaient-ils? Ce qu'ils pensaient surtout, c'est que Herzl était un troubleur de leur quiétude, qu'il ne faisait pas trop mauvais vivre parmi les *goïm*, que la solution de la question juive devait être non une question politique, mais une affaire de silence, de modestie, d'effacement et de temps.

Mais, par contre, dans les masses israélites, dans ces foules de pauvres gens qui depuis leur enfance, trois fois par jour, à la prière du matin, à la prière de midi, à la prière du soir, ont répété : « *Entonne la grande trompette de notre délivrance, élève l'étendard pour réunir nos dispersés, et rassemble-nous bientôt des quatre coins de la terre. Sois loué, Eternel, qui rassembles les dispersés de ton peuple Israël,* » et qui, depuis dix-huit cent cinquante-trois ans, chaque année, pendant la fête du Rosch-Aaschana, demandent : « *O notre père et notre roi, fais bientôt éclater sur nous la gloire de ton règne, parais et élève-toi aux yeux de tous les vivants, rapproche nos exilés du milieu des peuples, rassemble nos dispersés des extrémités de la terre et fais-nous retourner vers Sion avec des cris de triomphe et vers Jérusalem, ta sainte maison, au milieu de l'allégresse de l'Univers!* » — chez tous ces gens-là, ce fut un débordement d'enthousiasme : le rêve messianique d'une *Nouvelle Sion* qui n'avait cessé de hanter les ghettos, était donc enfin à la veille de se réaliser!

Mais du même coup, Herzl sent que, ces masses, ce n'est pas vers une terre de refuge quelconque qu'il faut les orienter : « Un peuple, a-t-il formulé, une loi, une langue, un territoire. » Oui; mais ce territoire, ce sera Jérusalem, ce ne peut être que Jérusalem.

Il a préconisé l'idée d'un Etat juif. Peu à peu cette idée même glisse au second plan; et ce qui devient l'essentiel, c'est l'idée du retour en Palestine, du peuplement, de la régénération, par les Juifs, du pays de leurs ancêtres.

Vivre une vie juive dans un pays juif, c.-à-d. dans un pays où il soit possible, sans être exposé au ridicule ou à la persécution, de célébrer les rites juifs et d'observer le sabbat, où il y ait des écoles juives, des bibliothèques juives, une Université juive, une langue juive, où les juifs aient enfin, dans l'administration du pays, la part due à leur importance numérique et à leur activité tem-

porelle et spirituelle : — c'est le programme fixé par le premier Congrès sioniste (à Bâle, en 1897) et condensé dans cette définition :

« Le Sionisme s'efforce de créer en Palestine pour le peuple juif un foyer *(a home)* garanti par le droit public. »

Par cette garantie de droit public, Herzl entendait soit la permission officielle, légale du Gouvernement turc, soit la concession d'une Compagnie à Charte analogue à ces Compagnies anglaises qui ont si prodigieusement étendu dans le dernier quart du XIXe siècle le domaine colonial anglais (sur le fonctionnement de ces Chartered, voir *Ami* 1898, p. 582).

Herzl négocie avec la Porte, mais se heurte à des exigences financières, qui n'étaient peut-être de la part du sultan qu'un prétexte. Les Juifs n'étaient pas aimés en Turquie; et même, officiellement, l'entrée de la Palestine leur était interdite, ils n'y pouvaient pénétrer qu'avec un billet spécial d'immigration, le trop célèbre billet rouge...

Les années s'écoulent en tâtonnements, quand, un beau jour de 1903, le fameux Joseph Chamberlain, alors ministre des colonies, le bourreau des Boers et « le Messie de l'Impérialisme britannique » (cf. *Ami* 1899, p. 970-3), au retour d'un voyage de pacification dans le Sud de l'Afrique, offre à Herzl pour des Juifs une terre anglaise avec une charte, un coin de l'Ouganda, de 60.000 km. carrés, sans population blanche encore, et où poussaient fort bien la canne à sucre et le cotonnier...

Herzl accepterait d'enthousiasme. Mais le VIe Congrès sioniste de Bâle (août 1903) est là : tout ce que Herzl peut en obtenir, c'est la nomination d'une commission d'enquête qui ira étudier sur place. Lui-même meurt l'année suivante (3 juillet 1904). Et un an après, le VIIe Congrès sioniste (27 juillet 1905) refuse l'offre anglaise et déclare que tous les efforts sionistes doivent se restreindre à la Palestine et aux pays limitrophes.

Alors, de Russie arrivent des centaines de lettres, disant la misère des Juifs là-bas, suppliant les chefs du mouvement de revenir sur leur refus : les Juifs sont hors la loi en Russie, il n'y a plus ombre de sécurité ni de justice pour eux; toute la nation juive veut l'Ouganda, disent-ils, et si les sionistes l'ont refusé, ils n'ont parlé qu'en leur propre nom...

Aussitôt le célèbre écrivain juif anglais Israël Zangwill fonde la *Jevis Territorial Organisation* (I. T. O.), qui, trois semaines après le refus du VIIe Congrès, se déclare prête à accepter l'Ouganda. Mais le Gouvernement anglais en avait déjà disposé.

Depuis, l'activité de l'I. T. O. a été surtout pratique. Elle a organisé l'émigration juive en Amérique, et étudié divers projets de colonisation, par les Juifs, de territoires sis en Amérique, en Mésopotamie, en Cyrénaïque. Elle n'avait pas encore réussi en 1914, quand la guerre éclata, à trouver pour Israël une terre de refuge.

Le Sionisme, entre temps, était resté orienté vers Sion ; et sans viser à un établissement politique irréalisable encore, sans plus s'occuper de négocier avec les gouvernements, il activait la colonisation de la Palestine, l'installation de petits propriétaires ruraux, d'ouvriers agricoles, la création, en Palestine, d'institutions juives de toutes sortes, banques populaires, écoles populaires, écoles d'arts et métiers, instituts agronomiques, etc. [1].

Et, depuis la mort de Herzl, après l'échec de la proposition Chamberlain, le Sionisme était nettement allemand ; son journal officiel, *Die Welt*, se publiait à Berlin ; ses jeunes colonies juives de Palestine employaient, de préférence à l'hébreu, langue encore à peine ressuscitée, le *yiddisch*, sorte de dialecte judéo-allemand en usage dans les juiveries d'Europe centrale ou de Russie. L'*Al-Kibla*, organe officiel du roi Hussein, écrivait en août 1916 : — « La Palestine est devenue allemande, grâce aux efforts des Sionistes qui ont pris Berlin comme capitale, et qui, s'appuyant sur l'empereur d'Allemagne, ont tâché de germaniser le pays. »

Le développement de la guerre va changer cela. En 1916-1917, les Alliés cherchent à négocier en Amérique les crédits dont le besoin chaque jour se fait plus urgent. Ils se voient aussitôt sollicités, et de façon particulièrement pressante, de consentir à la réalisation du sionisme. Il semble même acquis que les grands banquiers juifs américains ont subordonné leur concours à des engagements formels sur ce point. D'où le fougueux intérêt témoigné soudain par Balfour en faveur du sionisme. Le sionisme désormais regarde du côté des Alliés. En Angleterre, il a cause gagnée d'avance : le tout, pour l'Angleterre, est d'évincer la France de Palestine, d'empêcher la Palestine de continuer à s'orienter vers la France ; et pour ce, pas de plus sûr moyen que d'installer Israël dans le pays [2]... Le pis, l'invraisemblable, c'est que la France ait donné les mains à cette entreprise, sous prétexte qu'il s'agit de « revendications tendant à la libération d'une race opprimée » (déclaration de MM. Jules Cambon, de Margerie et Georges Picot, 9 avril 1917) : « L'indépendance des Lieux Saints étant assurée, » écrit M. J. Cambon au délégué de l'assemblée sioniste siégant alors à Londres, le gouvernement français ne peut éprouver que de la sympathie « pour la cause du sionisme dont le triomphe est lié à celui des Alliés » (4 juin 1917).

[1] Au cours des quinze premières années de ce siècle, la population urbaine juive de Palestine, qui en 1900 ne dépassait pas 30.000 âmes, est montée à 90.000 habitants. — Population de la Palestine en 1917 : 600.000 Arabes, 100.000 Juifs (dont 10 à 15 habitant les colonies agricoles et 50.000 habitant Jérusalem) ; 35.000 chrétiens.

[2] Comme le disait le commandant Wedgewood en présence d'un rédacteur du *Jewish Chronicle* : — « En ma qualité d'Anglais, je ne puis pas considérer la Palestine uniquement du point de vue juif, c.-à-d. du point de vue seulement idéaliste, mais... je pense que l'Angleterre conclurait un bon marché si elle permettait aux Juifs de se créer un Etat juif en Palestine... Il est vital et indispensable que la Palestine soit érigée en Etat-tampon, non seulement pour la protection des Israélites, mais aussi pour notre propre sauvegarde. »

De même, l'officier bavarois Enders, spécialiste de ces questions pour avoir servi en Turquie sous von der Goltz, dans son *Zionismus und Weltpolitik* (1917) : — « Que des Hottentots ou des Juifs habitent la Palestine, peu importe à l'Angleterre, pourvu que ce pays soit un pont entre l'Egypte et l'Inde. »

Parler d' « indépendance des Lieux Saints assurée, » c'était jouer sur les mots, puisque, si l'établissement d'un *Foyer* juif en Palestine ne portait pas atteinte, en théorie, au régime d'internationalisation prévu, d'autre part, dès cette époque, les sionistes proclamaient hautement leur intention de transformer dans un avenir plus ou moins proche le *Foyer* juif en un *Etat* proprement dit.

Pour le moment, tout est au « foyer » encore. Balfour, ministre des Affaires étrangères, adresse à lord Rothschild, vice-président de la Fédération sioniste d'Angleterre, les lignes suivantes, qui enchaînent définitivement la politique britannique (2 nov. 1917) :

> Le Gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif *(a national home for the jewish people)* et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif : — étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte, soit aux droits civils et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, soit aux droits et à la condition politique dont les Juifs jouissent dans tout autre pays.

Le bon billet que cet « étant entendu » !

Un mois après, les Anglais sont à Jérusalem (9 décembre 1917). Dans les rangs des 200.000 hommes de l'armée britannique d'Allenby, ont combattu quelques bataillons juifs ; et des hauts faits de cette *Légion juive,* le sionisme se prévaudra pour se proclamer de nouveaux droits sur la Palestine ! En attendant, Allenby organise militairement la Palestine occupée. Il reconnaît, non sans mauvaise grâce encore, le rôle « historique » de la France. Et la Custodie de Terre-Sainte emboîte le pas au général anglais [1] : M. Georges Picot, haut-commissaire français, ayant prétendu renouer la tradition des honneurs rituels rendus aux représentants de la France dans les cérémonies catholiques célébrées aux Lieux Saints, se heurte à l'opposition formelle du nouveau Custode, le P. Diotallevi, qui ne cède que devant un ordre émané du Souverain Pontifie.

Le Pape défendait la France ; mais la France abandonnait tout, en des tractations *secrètes* de décembre 1918 dont le mystère — incroyable — n'a été révélé que le 25 juin 1920 par Briand, à la tribune de la Chambre :

> Les Anglais, dit Briand, ont posé la question de la Palestine et de la Syrie dans un bon moment, quand ils ont vu le chef du gouvernement français aux prises avec des préoccupations plus immédiates, plus pressantes, au cours d'une conversation en décembre 1918, *dans le cabinet de M. Lloyd George,* à Londres, *entre les deux ministres, sans procès-verbal et sans secrétaire,* et c'est ce qu'il y a eu d'EFFROYABLE dans la conclusion de cette guerre... Quelque temps après, en février, avait lieu, rue Nitot, chez M. Lloyd George, une réunion à laquelle celui-ci avait convoqué M. Wilson, quelques conseillers techniques et le ministre des Affaires étrangères français. Ce dernier, ayant parlé des Accords de 1916 (Accord anglo-franco-russe, du 19 fév. ; Accord franco-britannique, du 16 mai), M. Lloyd George a objecté : « Ils sont modifiés ; *on m'a promis l'abandon de Mossoul et de la Palestine.* » Personne n'a protesté.

La conclusion de tout ceci, c'est que la France a été évincée de la Palestine et que le mandat (ou soin de faire l'éducation politique du pays) en a été confié à l'Angleterre. L'Angleterre tout de suite y a installé, à titre de haut commissaire, comme par hasard, un Israélite, sir Herbert Samuel. Et aux appels des organisations sionistes, des immigrants accourus principalement d'Europe centrale et orientale ont afflué dans le pays en si grand nombre qu'ils y sont devenus un extrême embarras. Ces nouveaux venus ont tout le monde à dos : la population arabe, qui les déteste ; les chrétiens, inquiets de voir les Lieux Saints tomber aux mains des Juifs ; la population hébraïque elle-même, peu soucieuse de ces frères inattendus et scandalisée d'une restauration qui n'est point faite selon la Bible et qui menace de faire de la Palestine une terre bolchevique.

Car l'afflux principal de ces nouveaux venus a été celui des sionistes révolutionnaires, préconisant l'établissement à Jérusalem d'une république communiste juive qui fera table rase de tous les monuments et vestiges du christianisme et de l'Islam. Dès maintenant, les sionistes prétendent, dans Jérusalem et aux environs, déterminer un nombre très restreint de points répondant à la qualification de *Lieux Saints :* le jour où ils seront maîtres, il n'y aura plus rien de *Saint* du tout.

Mais, si l'on veut constituer un Etat juif, destiné par définition à réunir les Juifs du monde entier, ce n'est pas la Palestine seulement qu'il faut leur donner, c'est cinq ou six fois le territoire de la Palestine. Le chiffre total des Juifs dispersés s'élève approximativement à 14 ou 15 millions (évaluation de Bernfeld) : qu'un cinquième seulement veuille s'établir en Palestine, il s'y trouvera parqué à l'étroit. Les estimations les plus favorables accordent à la Palestine du temps de David 4 millions d'habitants : or, elle était alors surpeuplée. Actuellement pareille agglomération n'y pourrait subsister : la région du sud est désertique, les collines qui entourent Jérusalem, pierreuses et arides, ne sont pas susceptibles d'être fertilisées. Une mise en valeur scientifique et intense des régions les plus fortunées (vallée du Jourdain et terres du littoral) ne permettrait guère à la Palestine de nourrir plus

[1] Patriarcat latin et Custodie de Terre-Sainte ont fait alors le jeu des Anglo-sionistes avec un aveuglement qui ne s'explique que par la haine de la France. — Les catholiques italiens se sont ressaisis, depuis que l'Angleterre s'est démasquée et prépare manifestement l'annexion pure et simple de la Palestine, depuis surtout que le Saint-Siège a dû à deux reprises (juillet et septembre 1922) protester contre l'article 14 du projet de mandat sur la Palestine, publié à Genève le 12 août 1922 (qui livrait à la discrétion de la puissance mandataire les intérêts religieux des diverses communautés installées en Palestine, chrétiennes, musulmanes et juives), contre l'amendement ensuite, très insuffisant, présenté le 31 août par le délégué britannique au malencontreux projet. La France, la Belgique, l'Italie et l'Espagne se sont associées à la réclamation pontificale. Et cette année, l'organe du patriarcat latin de Jérusalem, *La Palestine* (mai 1923), nous apprend que « le Congrès du parti populaire italien s'est occupé de la question palestinienne. Une motion invitant le gouvernement italien à occuper dans la Méditerranée le rang compatible avec la position géographique et le passé historique de l'Italie et à garantir complètement les droits chrétiens, surtout les droits catholiques et italiens en Palestine, a été approuvée debout à l'unanimité. »
Voir un palpitant article de M. de Gontaut-Biron, *France et Palestine : la genèse de l'abandon de nos droits,* dans *Correspondant* du 25 juillet dernier.

de 1.500.000 à 2 millions d'habitants. Elle n'est une terre promise, disait le *Morning Post* après enquête, qu'en comparaison des déserts du Sinaï et de l'Arabie.

Foyer permanent et intangible de révolutions et de difficultés avec tous ses voisins, l'Etat juif pourrait bien être en outre le quartier général du panjudaïsme international, « le centre d'où seraient dirigés les mouvements et les évolutions de l'impérialisme juif, économique et messianique » (G. Batault : sur son livre, *Le Problème juif,* voir *Ami* 1921, p. 492). Déjà en 1860, Mosès Hess, ce précurseur du sionisme, l'ami de Karl Marx, écrivait (dans son livre *Rome et Jérusalem) :* — « La nouvelle Judée d'ailleurs n'engloberait pas la totalité des Juifs ; la majorité de ceux-ci continueraient à séjourner dans leur patrie d'adoption, mais ils recevraient du foyer commun l'impulsion nécessaire ; la création d'un centre juif leur redonnerait vie et unité. » Ce gouvernement de la juiverie à travers le monde prendrait facilement allures de complot perpétuel contre les *goïm*. Croit-on que les *goïm* se laissent faire, et ne craint-on pas plutôt que cette installation de l'Etat juif, loin de supprimer l'antisémitisme, n'aboutisse qu'à le porter au paroxysme?

Est-ce cela que les Anglais ont voulu ?... En attendant, les conflits, parfois sanglants, entre la population arabe et l'élément sioniste sont à l'état permanent. Au printemps de cette année, l'Angleterre a essayé de donner au pays un Conseil législatif élu, c.-à-d. un gouvernement autonome. Mais la population arabe a fait grève électorale et s'est refusée à voter. L'Angleterre alors (29 mai) n'avait plus qu'à annuler les élections tronquées ; elle a laissé tomber l'idée d'un Conseil législatif pour lui substituer un Conseil facultatif *(Advisory Council)* de 7 membres. Elle est toute disposée à laisser des pays comme la Mésopotamie suivre leur destin, faisant du mandat une simple alliance ; mais elle tient ferme à la Palestine, et n'entend pas s'y départir, dit le *Times* (30 mai), d'un « système de gouvernement copié sur les colonies de la Couronne britannique, en l'adaptant aux circonstances. »

IV. — En même temps que M. Coste achevait la publication de la *Correspondance* de S. Vincent de Paul (cf. *Ami* 1923, p. 397), MM. Urbain et Levesque nous donnaient le t. XIV et dernier de la *Correspondance* de Bossuet (in-8 de 536 p., 30 f., édition des *Grands Ecrivains de la France,* Paris, Hachette), lettres de nov. 1702 à avril 1704 (Bossuet † 12 avril 1704, en sa maison de la rue Neuve Ste-Anne, à Paris, paroisse St-Roch).

La Correspondance proprement dite ne remplit que les 160 premières pages de ce volume. Le reste sont :

1° des *Appendices* utiles pour l'intelligence de certaines lettres reproduites plus haut : série de Mémoires destinés au roi touchant l'impression des ouvrages de doctrine composés par les évêques [1] ; documents sur le Quiétisme en Bourgogne, ou Quillotisme (ainsi appelé du nom de Claude Quillot, prêtre du diocèse de Langres, impliqué dans le procès du curé quiétiste de Seurre et condamné par contumace par l'official, le 17 juillet 1700, à trois ans de réclusion dans un monastère), documents relatifs au Cas de conscience, etc. ;

2° un *Supplément* comprenant près de quarante lettres de Bossuet venues trop tard à la connaissance des éditeurs pour prendre place à leur date ; d'autres lettres écrites à Bossuet et venues trop tard également ;

3° une série de *Documents* inédits relatifs à des époques diverses de la vie de Bossuet et complétant

[1] Documents tristement révélateurs des servitudes de l'Eglise gallicane. Le chancelier royal Pontchartrain, en 1702, prétendait soumettre à l'*imprimatur* civil non seulement les livres composés par les évêques, mais même les actes authentiques de leur magistère, mandements, censures, catéchismes, décrets, « et jusqu'aux missels et aux bréviaires, » dit Bossuet ; il affectait de croire qu'il suffisait, pour respecter la liberté de la parole de Dieu, de laisser les évêques mettre en circulation des mandements *écrits à la main :* mais, si l'on voulait les imprimer, il fallait passer par la censure laïque :

« On veut ôter aux évêques le droit d'enseigner leurs peuples par écrit comme ils le font de vive voix, s'écrie Bossuet ; et c'est par moi que l'on veut commencer à établir cette servitude... Chacun fait imprimer ses *factums* pour les distribuer à ses juges : l'Eglise ne pourra pas faire imprimer ses instructions et ses prières pour les distribuer à ses enfants et à ses ministres !... J'ose espérer que, Votre Majesté croyant avec toute l'Eglise catholique, comme un article de sa foi, que les évêques sont établis de Jésus-Christ les dépositaires de la doctrine et les supérieurs des prêtres, elle ne voudra pas les assujettir à ceux que le Saint-Esprit a mis sous leur autorité et gouvernement » (Lettre à Louis XIV, 10 nov. 1702).

« Si nous obtenons ce que nous demandons, disait Bossuet à ses familiers en leur faisant lecture de cette lettre, il y a de quoi faire bien enrager M. le Chancelier ; mais aussi, si nous sommes tondus, nous enragerons bien. »

Bossuet n'obtint pas justice, mais se déclara néanmoins content. Il se montrait parfois étrangement facile à contenter ! Son *Ordonnance* contre Richard Simon demeura supprimée ; il la remplaça par une autre dont il concerta les termes avec Pontchartrain. Il est vrai qu'on le dispensa d'imprimer en tête du volume contre le susdit Simon l'approbation du censeur Pirot ; mais c'était là une pure concession faite à son mérite personnel par Pontchartrain.

Après comme avant, les évêques de France n'eurent pas liberté de publier sans autorisation leurs actes doctrinaux. En 1704, d'Argenson saisit un mandement de Fénelon, parce que cet écrit était « porté et vendu hors de son diocèse sans permission. » En 1703, Pontchartrain écrit (31 mai) au Procureur général du Parlement de Bordeaux :

« J'ai reçu le mandement de M. l'évêque de Sarlat que vous m'avez envoyé. Vous avez raison de croire que votre ministère ne vous permet pas de demeurer dans le silence dans cette rencontre. Les abus qu'il contient sont trop évidents et trop contraires aux libertés de l'Eglise gallicane pour ne pas réprimer une semblable entreprise. Je n'ai pas d'autres ordres à vous donner là-dessus. que de vous conformer entièrement à ce qui a été fait au Parlement de Paris sur le mandement donné au même sujet par M. l'évêque de Clermont. Vous pouvez louer M. l'évêque de Sarlat de ses bonnes intentions et de son zèle pour empêcher qu'on ne renouvelle les dogmes de Jansénius et qu'on ne trouble encore la paix de l'Eglise à cette occasion ; mais vous devez vous élever en même temps contre l'excès de ce zèle qui l'a porté à autoriser un bref du pape et à en ordonner l'exécution dans son diocèse, sans que ce bref ait été reçu ni publié dans le royaume par permission du Roi, en vertu de lettres patentes enregistrées au parlement, comme il est d'un usage inviolable, usage fondé que nous avons toujours regardé comme des lois sacrées auxquelles nous n'avons jamais souffert qu'on donnât la moindre atteinte... »

Cette lettre figure au t. II, in-4°, p. 293 de la *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV,* édit. Depping. Nous en devons la communication à l'obligeance de l'éditeur même de la *Corresp.* de Bossuet, M. le chanoine Urbain, qui nous signale encore, au t. IV de cette *Corresp. administrative*, p. 229-230, des lettres de Pontchartrain à l'évêque de Chartres, qui avait autorisé par mandement un ouvrage d'un de ses chanoines sur le Pentateuque : le chancelier s'en plaint, quoique le prélat eût imprimé en tête de l'ouvrage le privilège général qui lui avait été octroyé.

Rome, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, après l'entrée de la querelle janséniste dans la phase aiguë, avait censuré plusieurs mandements et écrits épiscopaux (dont on peut voir mention au Catalogue de l'Index). Des évêques n'avaient pas eu, pour ces actes du Souverain Magistère, la déférence voulue. La Providence permit que le pouvoir civil cédât, en cette année 1702, à la tentation de faire peser sur eux un joug plus odieux encore que par le passé.

les renseignements donnés dans les volumes précédents ;

4° des indications relatives à un certain nombre de *Lettres perdues ;*

5° enfin, des *Corrections et Additions* qui ne remplissent pas moins de 80 pages de ce volume et se réfèrent à tout l'ensemble de la publication : *corrections* d'ordre typographique, surtout, et dont le nombre minime témoigne une fois de plus du soin extrême apporté à l'impression de ces XIV volumes ; et quant aux *additions,* on en reste ébloui, c'est un feu d'artifice d'érudition. On croyait avoir tout compris, au cours de la lecture de cette vaste correspondance. M. Urbain n'avait laissé aucun des correspondants de Bossuet, aucun des personnages qui ont traversé sa vie, sans nous le présenter avec un luxe de détails d'une précision impeccable. Mais, si le lecteur était satisfait, M. Urbain, lui, ne l'est jamais ; il sait qu'il a toujours à apprendre ; il suit, d'un œil aussi sympathique qu'averti, les travaux de ses cadets (car il est déjà de nos aînés dans la carrière des lettres), et le plus humble rai de lumière qu'il voit briller à travers ses lectures, il le fixe et nous en fait bénéficier.

C'est toujours pour un homme une terrible épreuve que la publication de sa Correspondance. Pour un Veuillot, pour un Maistre qui en sont sortis triomphants, presque transfigurés, que d'autres en sont étrangement diminués ! Bossuet est très grand certainement dans ses lettres de direction spirituelle ; et de tout temps l'on en a colligé, pour le public, des anthologies qui seront toujours une lecture d'une solidité admirable. Mais dans ses lettres d'affaires, d'administration, qu'il est loin, tout de même, de la perfection de S. Vincent de Paul ! Une lettre, c'est une âme ; et, sous chacune des lignes de S. Vincent de Paul, c'est son âme qui se révèle à nous, une âme où jamais l'on ne surprend trace de faiblesse, de trouble, d'impatience, de sens propre, de passion, une âme d'une sérénité, d'une harmonie, d'un équilibre qui sont le propre des Saints et dont les Saints trouvent le secret dans la perfection de leur union à Dieu. Chez Bossuet il y a des faiblesses, des oublis. Dans ce tome XIV même, comme on lit avec peine (p. 69-74) le placet que Bossuet a présenté au roi le 1er mai 1703 pour demander son neveu comme coadjuteur avec future succession, ou même comme successeur pur et simple, si le roi trouve meilleur que Bossuet donne sa démission ! Bossuet se faisait illusion sans doute sur l'indignité dudit neveu ; mais toutes les illusions possibles n'empêchent que le ton de cet interminable placet soit déplaisant et dépourvu de dignité. Et Bossuet était-il excusable de se faire illusion à ce point sur une indignité aussi notoire ? Même l'honnête Ledieu, dont l'état d'âme habituel était l'extase devant tout ce qui était de Bossuet, devant le moindre geste, la moindre syllabe du grand homme, Ledieu n'est pas en extase du tout devant le neveu, et ne se tient pas de noter, en marge du certificat de « bonne conduite » que Bossuet délivre à ce neveu, que celui-ci en effet désire vivement un établissement : « Depuis un mois ou six semaines, il a porté sa soutane régulièrement toute la journée jusqu'au soir et *tant qu'il y avait au logis quelqu'un de dehors.* » — Louis XIV fit la sourde oreille et ne donna jamais son acquiescement à la nomination du neveu ni à Meaux ni à aucun autre évêché. Le neveu dut attendre le règne du Régent pour se faire installer à l'évêché de Troyes. Evêque de Troyes, il sera l'un des trois irréductibles appelants qui, même après la soumission du cardinal de Noailles et de la Sorbonne, s'obstineront à ne pas reconnaître la Bulle *Unigenitus* (les deux autres étant Colbert, évêque de Montpellier, et Caylus, évêque d'Auxerre).

V. — De cette faiblesse de Bossuet pour son neveu, M. Strowski, indulgent, donne l'explication classique, qui, paraît-il, est plus de mise encore dans la famille de Bossuet qu'ailleurs : — « Bossuet, dit-il, appartenait à une famille dont les membres se sont toujours beaucoup entr'aidés dans la vie ; jusqu'à sa mort, il a été dévoué aux siens qui se sont servis de lui et se sont imposés à sa bonté. Il ne faut pas oublier cela pour le juger avec une entière équité ».

C'est au tome XIII de l'*Histoire de la Nation française* qui paraît sous la direction de M. Hanotaux, que M. Strowski écrit ces lignes ; et ce t. XIII lui-même forme le second et dernier volume de l'*Histoire des Lettres*[1]. Le premier volume, œuvre de feu Picavet et de MM. Bédier et A. Jeanroy, étudiait notre littérature jusqu'au milieu du XVIe siècle, à la mort de François Ier. Le second volume est tout entier l'œuvre de M. Strowski, un de nos excellents professeurs chrétiens de la Sorbonne. C'est à cette date, à ce milieu du XVIe siècle que M. Strowski fixe le point de départ de la littérature française moderne. Car, encore que le règne de François Ier († 1547) ait vu Calvin, Marot et Rabelais, les lettres cependant y sont encore trop engagées dans le passé. Ce n'est qu'à la fin de ce règne que toutes les causes et les conditions d'une Renaissance apparaissent et agissent dans des conditions assez favorables pour donner leur plein effet : la France désormais constituée comme un tout cohérent, unifié et centralisé ; la langue de l'Ile-de-France imposée désormais (par l'ordonnance de Villers-Cotterets, 1539) comme langue officielle à tout le royaume et devenue « l'universel langage de la littérature française, » ce qui sans doute ne pouvait pas aller, au début, sans un certain dommage pour la spontanéité et le naturel ; mais c'est ce sacrifice même des parlers locaux qui a donné à la langue « un caractère original de perfection intellectuelle. » Et « l'unité de goût suivit l'unité de langue. »

M. Strowski poursuit son étude jusqu'à l'époque contemporaine, recueillement de la France après

[1] In-4° de 614 p., plus de 250 illustrations, dont 12 hors-texte en couleurs, 48 f., Paris, Plon.

1871, crise intellectuelle vers 1890, symbolisme, bergsonisme, retour aux disciplines traditionnelles avec Barrès et Maurras, littérature de la guerre :

Comme cette guerre a été longue, qu'elle a obligé pendant des années les hommes à l'immobilité et au silence, elle les a habitués à la méditation et au rêve, compagnons du recueillement. Elle les a pliés à réfléchir. En même temps les conditions de la vie les affranchissaient des règles inutiles et artificielles. Aussi tous ceux qui avaient quelque talent pour écrire s'y sont portés d'un penchant naturel et ont exprimé directement tout ce qu'ils ressentaient. De là est sortie une chose qu'on n'a jamais vue, dans aucun temps ni dans aucun pays : une littérature de guerre, éclose pendant la guerre même, qui s'est arrêtée à peu près avec la fin de la guerre, et qui est « sublime. » Il va de soi que cette littérature ne peut pas servir de modèle à imiter, car elle est close avec la dernière impression directe de la dernière bataille. Mais quel exemple !

Et maintenant, que faut-il augurer de l'avenir ? M. Strowski espère fermement une littérature nouvelle, jeune et magnifique : « La littérature française sera demain aussi grande qu'elle l'a jamais été. Toutes les forces du passé, toutes les avenues de la tradition, depuis le moyen âge, convergent vers ce résultat. »

M. Strowski nous a tracé là un superbe tableau. C'est de l'histoire littéraire, mais qui est vraiment un chapitre de l'*Histoire de la Nation française*. M. Strowski envisage, d'un coup d'œil aussi vaste que pénétrant, tout l'ensemble de notre vie nationale, toutes les manifestations de notre génie, les actions et réactions réciproques des lettres et des phénomènes politiques et sociaux. C'est l'histoire littéraire considérée comme facteur et moteur de l'activité nationale.

Et disons une fois de plus notre bonheur de constater que, de cette *Histoire de la Nation française,* dont le plan fut conçu et dont la direction reste assumée par M. Hanotaux, les six volumes parus sont presque exclusivement l'œuvre de chrétiens convaincus : Histoire politique, de M. Imbart de la Tour ; géographie humaine de la France, de M. J. Brunhes ; histoire religieuse, de M. Goyau, et histoire des Arts, de M. Gillet (ces deux derniers ont été un des très grands succès de la librairie française de 1922) ; et, au t. II de cette Histoire des Lettres, la IIe Partie, *Chansons de geste,* confiée à M. Bédier, lui aussi un de nos maîtres chrétiens de la Sorbonne, et la Ire Partie, *Littérature française en langue latine,* œuvre de François Picavet, qui n'était pas des nôtres, mais qui fut un défenseur ardent de la scolastique, surtout, il est vrai, de la scolastique scotiste, ce qui certes n'est pas un péché. Ce qui faisait le péché, c'est que ce n'était pas pour des raisons très orthodoxes qu'il préférait Scot à S. Thomas ; et c'est l'infortune précisément de Scot, que ceux qui s'attachent à lui, dans le monde laïque, c'est volontiers pour des raisons suspectes qu'ils le font. D'ailleurs, Picavet aima et comprit S. Thomas ; et il aimait à répéter, à la Sorbonne ou aux Hautes Etudes, que c'est dans la restauration du thomisme à l'Université de Louvain, dans la formation thomiste d'une élite belge, qu'il faut chercher la raison de la puissance reconquise voici quarante ans par le catholicisme en Belgique.

Sur les 600 pages du volume de M. Strowski, 300 sont consacrées au XVIIe siècle. C'est justice. Et, sur ces trois cents, le plus beau chapitre (avec celui qui est intitulé : *Le roi, la société et le goût)* est celui qui est donné à Bossuet et à la littérature religieuse ; et de Bossuet même, ce que M. Str. semble avoir étudié avec le plus d'amour, c'est la rénovation de la prédication, œuvre de Bossuet, mais d'un Bossuet qui devait tout, sous ce rapport, à S. Vincent de Paul. La prédication était en train, alors, de dévier terriblement, de suivre avec la plus fâcheuse docilité le mouvement qui entraînait la littérature vers les salons et les cercles lettrés, de se séparer donc de plus en plus du peuple fidèle, de devenir une province de la littérature précieuse, un genre littéraire comme la tragédie ou le sonnet : — « Heureusement, dit M. Str., un Saint, qui était sous une apparence familière et rustique *un très puissant esprit,* S. Vincent de Paul, ramena le sermon à sa destination naturelle, sans lui faire perdre les qualités fondamentales de l'art. Il prépara, sans y penser, l'union de l'esprit académique et de l'esprit apostolique que devait réaliser Bossuet » (p. 318).

Par ce temps de centenaire, on court tout de suite au chapitre Pascal. Ce n'est pas le meilleur de l'ouvrage. Peut-être M. Strowski a-t-il été gêné par l'exiguïté de la place qui lui était mesurée. Peut-être attendions-nous trop de lui. Car c'est un de nos grands pascalisants (cf. ses 3 vol., *Pascal et son temps) ;* et le travail qu'il vient de donner *(Correspondant* du 10 juin) sur le *Secret de Pascal* est le meilleur qu'ait inspiré le tricentenaire de cette année. M. Strowski y met en lumière la continuité de l'esprit de Pascal, comment tout se tient et s'harmonise dans cette cervelle prodigieuse, tout, vérité scientifique et vérité psychologique, psychologie naturelle et psychologie surnaturelle : ceci, à l'encontre de gens qui n'admettent pas la conciliation de la recherche scientifique et de l'humilité de la foi et qui, comme Barrès, représentent « *l'Angoisse de Pascal* » comme l'abdication de la raison savante chez Pascal et le triomphe des forces sentimentales et instinctives.

Pascal, esprit synthétique s'il en fut, a distingué, dans une page célèbre, « la force et droiture d'esprit » et « l'amplitude d'esprit » :

Diverses sortes de sens droit : les uns dans un certain ordre de choses, et non dans les autres ordres où ils extravaguent. Les uns tirent bien les conséquences de peu de principes, et c'est une droiture de sens. Les autres tirent bien les conséquences des choses où il y a beaucoup de principes... Il y a donc deux sortes d'esprits : l'une, de pénétrer vivement et profondément les conséquences des principes... ; l'autre, de comprendre un grand nombre de principes sans les confondre... L'une est force et droiture d'esprit, l'autre est amplitude d'esprit. Or l'un peut être sans l'autre, l'esprit pouvant être fort et étroit, et pouvant être aussi ample et faible.

Pascal, privilège très rare, possédait ces deux sortes de « sens droit » : la force et l'amplitude, — la force sans l'étroitesse, l'amplitude sans la faiblesse, — toutes les deux toujours éveillées et animées à la recherche par cette avidité du vrai, par ce besoin de « raisons solides » qui l'obsédait dès l'âge de dix ans et tenait « dans une continuelle agitation jusqu'à ce qu'il eût découvert les véritables raisons, ... cet esprit si grand, si vaste, si rempli de curiosité » (M^me^ Périer).

Plus tard il appliquera cette droiture et cette amplitude d'esprit à mener ensemble l'étude de la nature et l'étude de la religion. A ses débuts il n'en est encore qu'à l'étude de la nature; mais dès lors, poursuit sa sœur, il aimait à saisir « la liaison toujours admirable que la Nature, éprise d'unité, établit entre les choses les plus éloignées en apparence. »

S'il n'avait été que géomètre, esprit « fort et droit », il aurait dû, comme Descartes, rechercher un principe simple et en faire découler, par voie de conséquence, toute la science de l'univers. Il avait suffi en effet à Descartes de l'*Etendue* et de son « changement » pour rendre compte de la Nature visible; il lui avait suffi de la *Pensée* pour rendre compte du monde invisible : avec cela il croyait expliquer tout et le proclamait non sans orgueil : — « Je ne reçois point de principes en physique qui ne soient aussi reçus en mathématique, *afin de prouver par démonstration tout ce que j'en déduirai,* d'autant que *tous les phénomènes de la Nature peuvent être expliqués* par leur moyen. »

Pascal est d'une autre sorte d'esprit. Il souriait de l'orgueil cartésien : — « Il faut, répondait-il, dire en gros : cela se fait par figure et par mouvement, car cela est vrai. Mais de dire quels, et de composer la machine, cela est ridicule, car cela est inutile, et incertain, et pénible [1]. »

Et c'est par une tout autre méthode, étrange et magnifique, et qui sent l'artiste autant que le géomètre, qu'il prend connaissance de l'unité de la Nature, de « la liaison toujours admirable que la Nature, éprise d'unité, établit entre les choses les plus éloignées en apparence » : — la méthode d'*analogie,* qui lui permet de ranger sur un même plan des réalités irréductibles l'une à l'autre, et même des principes en apparence opposés. C'est l'analogie qui ramène tout à l'âme humaine, qui établit le lien et fixe l'unité entre les abstractions mathématiques et l'âme, qui nous apprend à nous connaître nous-mêmes, en nous regardant « placés entre une infinité et un néant d'étendue, entre une infinité et un néant de nombre, entre une infinité et un néant de temps : *sur quoi on peut apprendre à s'estimer à son juste prix* et former des réflexions qui valent mieux que tout le reste de la géométrie même. »

C'est déjà ce qu'il formulera plus tard dans ses *Pensées :* — « Qu'est-ce qu'un homme dans la Nature? Un milieu entre rien et tout... »

C'est de ces débuts aussi, antérieurement en tous cas à sa seconde conversion de 1654, que date son traité latin de la sommation des puissances numériques, à la dernière page duquel il nous invite à rendre un nouvel hommage à l'unité de la Nature et à regarder de tous nos yeux *(contemplari licet)* « *le calcul des dimensions des grandeurs continues* se rattacher *à la sommation des puissances numériques.* » Plus tard il nous montrera le monde visible et invisible se construisant tout entier et s'ordonnant selon le modèle de ces grandeurs continues de la géométrie, de même que celles-ci s'ordonnent sur le modèle des puissances numériques de l'arithmétique. — Pas davantage il n'oubliera plus tard « qu'on n'augmente pas une quantité continue en y ajoutant n'importe quelles quantités d'ordre inférieur, » que les ordres de quantité sont séparés par une distance infranchissable ; et ce principe qui semblait d'abord ne s'appliquer qu'à la mathématique, il l'agrandit, et l'applique à toute la réalité : — « De tous les corps ensemble on ne saurait faire réussir une petite pensée; cela est impossible et d'un autre ordre. De tous les corps et esprits on n'en saurait sortir un mouvement de vraie charité, cela est impossible, d'un autre ordre : surnaturel. »

C'est devenu la forme même de sa philosophie, le classement de l'univers.

Par là, dit M. Strowski, Pascal ressemble à un Dante plus qu'à un Descartes. Dante, Pascal, on peut les rapprocher, justement par les caractères qu'on oppose en eux. L'un est poète, l'autre est savant ; mais tous deux sont des dominateurs du monde. Ils ne se contentent pas d'en connaître quelques détails, d'en saisir quelques traits ; ils veulent connaître l'ensemble, le tout. Ils ne sont pas de simples spectateurs ; leur faim demande mieux et plus que le plaisir des images qui se déroulent devant les yeux ; ils veulent découvrir la raison et l'ordre des choses, il faut qu'ils entendent l'harmonie des sphères ; leur esprit qui siège dans « l'agitation » ne les laisse en repos que lorsqu'ils ont atteint le fond éternel de la réalité. Et sans doute ce que l'un cherche, c'est le classement dans l'ordre du bien et du mal ; son univers est celui de la responsabilité et de la justice ; ce que l'autre cherche, c'est le classement dans l'ordre des forces et des lois ; son univers est celui de la vérité et de la science : mais leurs exigences sont identiques et leur grandeur toute pareille.

[1] Aux fêtes de Clermont, le 8 juillet dernier, M. Emile Picard, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, après avoir présenté les titres scientifiques de Pascal et défini son génie, qui s'était développé « sous l'influence d'une éducation où la science tenait une large place et où se manifestait quelque défiance de la spéculation philosophique *a priori* », souligne, lui aussi, la divergence de vues entre Pascal et Descartes, et comment Pascal a séparé de la cosmologie la physique positive et s'est refusé à réduire la physique à une « mathématique universelle » et a jeté un jour sur ses notes cette phrase, qu'on a recueillie dans les *Pensées :* « Ecrire contre ceux qui approfondissent la science : Descartes ».

« Pascal et Descartes ! dit en terminant M. Picard. Que de contrastes entre ces deux grands génies ! Dans sa vision de la science, Pascal a montré trop de prudence, et Descartes a fait preuve de trop d'audace. Jamais esprits ne furent plus dissemblables et moins faits pour se comprendre. Si nous sommes tentés de sourire de l'assurance avec laquelle Descartes trouvait des explications pour toutes choses, nous nous étonnons de l'indifférence de Pascal pour les points de vue féconds introduits par les idées cartésiennes. Mais l'œuvre scientifique de Pascal est assez grande pour que nous ne nous abandonnions pas à des regrets superflus, et nous pouvons placer son nom à côté de ceux de Descartes et de Fermat. Ces trois grands géomètres sont l'honneur de la science française dans la première moitié du XVII^e^ siècle ; les mathématiciens et les physiciens les associent dans une commune admiration. »

Tous deux se ressemblent encore par la même idée qu'ils ont de ce classement par où tout s'explique et se subordonne dans la vérité. Non pas comme un axiome qui se développe selon des séries unilinéaires, ni comme un germe qui a une seule vie, se diversifiant en différents aspects, mais comme une architecture, comme des cercles concentriques, comme le mouvement des astres au ciel. J'ai sous les yeux l'image figurée des trois mondes dans lesquels Dante a rangé toute l'humanité ; j'ai presque envie de la transporter dans une édition des œuvres de Pascal pour expliquer les « ordres » et le mouvement, sans repos, du fini entre les deux infinis.

Je pourrais indéfiniment pousser cette comparaison : ces génies, qui veulent égaler leur raison à l'univers ou l'univers à leur raison, comme ils sont tourmentés et puissants, — et sensés, tout de même, et riches de savoir, et clairvoyants ! Ils portent en eux la forme complète de l'humaine condition. Heureux, quand ils peuvent, comme Dante, achever un jour l'œuvre où ils mettront leur domination ! Mais peut-être n'est-ce possible qu'au poète. Le savant a un champ trop vaste, une méthode trop rigoureuse ; les journées sont trop courtes, les heures trop rapides. Il a entrevu le plan des choses ; il sait, en gros, l'ordre voulu par la sagesse créatrice. Il s'arrête avant d'avoir achevé d'analyser le détail, il arrive à la maladie, à la mort, au ciel, et il ne laisse que des essais.

L'écueil de la domination intellectuelle, — comme de toutes les dominations absolues, — c'est l'ivresse et l'orgueil. Pascal, — et ce n'est pas la moindre preuve de son génie, — a évité l'orgueil et l'ivresse.

Ce ne fut pas le cas de Descartes, monté à un tel degré d'orgueil qu'il écrivait en tête d'un des derniers paragraphes de ses *Principes de la Philosophie :* « Qu'il n'y a aucun phénomène en la Nature qui ne soit compris dans ce qui a été expliqué en ce traité. » Et sa confiance en soi était telle, qu'il promettait de prolonger la vie humaine de plusieurs centaines d'années : ce qui ne le préserva pas de s'en aller dans la servitude d'une Cour du Nord faire des ballets pour une reine à demi-folle et mourir à Stockholm, n'ayant pas vécu beaucoup plus d'un demi-siècle.

Pascal a toujours vu les limites de la raison, et que, si elle pouvait tout expliquer, elle ne pouvait s'expliquer et se légitimer elle-même, et que la science était bien obligée de prendre ses principes et ses notions premières dans le fonds commun qui appartient à tous les hommes (grande leçon, que la philosophie a si souvent méconnue) :

Cet ordre (celui des démonstrations géométriques), le plus parfait entre les hommes, consiste non pas à tout définir ou à tout démontrer, ni aussi à ne rien définir ou à ne rien démontrer ; mais à se tenir dans ce milieu de ne point définir les choses claires et entendues de tous les hommes, et de définir toutes les autres ; et de ne point prouver toutes les choses connues des hommes, et de prouver toutes les autres. Contre cet ordre pèchent également ceux qui entreprennent de tout définir et de tout prouver, et ceux qui négligent de le faire dans les choses qui ne sont pas évidentes d'elles-mêmes.

Or, c'est en plein triomphe scientifique, et alors que son activité de savant lui assurait tous les avantages temporels désirables, — c'est alors que Pascal éprouve le vide de toutes choses, l'aridité, l'inquiétude, l'angoisse, et comprend que « la science des choses extérieures ne console pas de l'ignorance de la morale en temps d'affliction. »

Triomphera-t-il de cet ennui stérilisant ?

Oui ; et c'est l'histoire de la nuit du 23 novembre 1654, qui a été rappelée ici l'autre jour, p. 387-390, — la nuit qui, en éclairant son âme, en mettant fin à son « angoisse » d'ignorer si son cœur, attaché naguère aux choses humaines, aimait assez le Christ son Sauveur pour mériter la vie éternelle, a déterminé chez lui le renouveau d'activité scientifique que nous avons dit (p. 390), le renouveau aussi d'activité littéraire dont au surplus il est fâcheux que la première manifestation ait été les *Provinciales*.

Or, c'est précisément dans cette nuit de lumière que les éditeurs modernes des *Pensées*, Havet, Brunschvicg, prétendent nous montrer la genèse d'un Pascal incohérent et contradictoire, agnostique et pessimiste, sacrifiant à une révélation individuelle la science et l'estime de la raison humaine, détruisant à la fin de sa vie ce qu'il avait bâti jusque-là.

Et la disposition typographique des *Pensées* est bien faite pour favoriser cette manière de voir. On a pris l'habitude (inaugurée d'ailleurs par Port-Royal en son édition de 1670) de grouper ensemble, pour en constituer un bloc effrayant, les passages où Pascal dit la faiblesse et la misère humaines. Quant à ceux où il affirme la « grandeur de l'âme humaine, » on les disperse çà et là, on les divise, on les atténue, on les rend insignifiants, et l'on oublie de les relever dans les Tables analytiques, où toute place est faite au contraire aux textes de mépris et d'ironie. Or Pascal ne séparait pas la grandeur de la misère. La misère se tournait pour lui en preuve de la grandeur.

De cette déformation de la pensée de Pascal par les éditeurs, M. Strowski nous donne cet exemple frappant. Havet imprime ceci : — « Toute la dignité de l'homme est en la pensée. *Mais qu'est-ce que la pensée ? Qu'elle est sotte !* » C'est un peu rude, pour un savant. M. Brunschvicg ne conserve pas à ce fragment cette brièveté lapidaire ; il le rattache à un plus long morceau, que voici :

Pensée. — Toute la dignité de l'homme consiste en la pensée.

La pensée est donc une chose admirable et incomparable par sa nature. Il fallait qu'elle eût d'étranges défauts pour être méprisable ; mais elle en a de tels que rien n'est plus ridicule. Qu'elle est grande par sa nature ! Qu'elle est basse par ses défauts !

Mais qu'est-ce que cette pensée ? Qu'elle est sotte !

On croit voir, à lire ce texte, un Pascal faisant effort d'abord pour estimer la raison, et puis, tout de même, à la fin, s'impatientant de l'inutilité de son effort et jetant son « Qu'elle est sotte ! » Mais le manuscrit ne donne pas cela : il donne le contraire, exactement ; et voici ce que Pascal a écrit, et que M. Strowski transcrit en respectant la ponctuation, les majuscules et la disposition générale :

pensée

Toute la dignité de l'homme est en la pensée. Mais que cette (ou *notre)* pensée ? Qu'elle est sotte ?[1] La pensée est donc une chose admirable et incomparable par sa nature. Il fallait qu'elle eût d'étranges défauts pour être méprisable, mais elle en a de tels que rien n'est plus ridicule. Qu'elle est grande par sa nature, qu'elle est basse par ses défauts.

Une seule édition a respecté scrupuleusement le texte de Pascal : celle de M. Michaut, ancien professeur à l'Université catholique de Fribourg de Suisse et aujourd'hui professeur de littérature française à la Sorbonne. M. Michaut a renoncé aux « classements » de pensées imaginés par les éditeurs et le plus souvent arbitraires, pour reproduire purement et simplement le désordre du manuscrit. Mais son édition est épuisée. M. Strowski lui promet le plus vif succès s'il voulait bien la republier. — Il y a aussi la reproduction du manuscrit publiée en 1905 par la maison Hachette, et qui est d'une fidélité parfaite : 258 pages in-folio en phototypie, et 258 pages de texte en regard. — L'original lui-même est gardé à la Bibliothèque Nationale, et ne se donne évidemment pas sans précautions : on l'installe sur un pupitre, à une table spéciale. C'est un grand, très grand album, où un relieur, qui peut-être ne savait pas lire, a collé au hasard, à côté les uns des autres ou se chevauchant parfois, une infinité de petits papiers. Ces petits papiers sont, le plus souvent, des morceaux découpés dans un cahier, dans un registre, dans une marge de livre. D'autres fois, ce sont de vraies pages de brouillon, écrites avec de grandes marges à droite et à gauche pour les corrections et les ratures. Une de ces pages est faite de notes jetées dans les quatre coins, tournées vers les quatre angles, au hasard ; au milieu, d'autres brèves notes, jetées avec le même désordre, parfois barrées, parfois entourées d'un cercle.

Et il n'est pas du tout clair que ces notes, dans la pensée de Pascal, se soient toutes rapportées au dessein de l'*Apologie*. Il jetait sur le papier, sur le premier bout de papier venu, ce qui lui venait à l'esprit et dont il voulait conserver le souvenir. Et son esprit n'était pas concentré exclusivement et perpétuellement sur le livre projeté. Il pense à mille autres choses : tantôt à l'athée avec qui il va converser tout à l'heure ; tantôt à l'ami ou à l'amie qui lui demanderont conseil, et parfois sur des matières très profanes ; tantôt à son âme, au Christ, à la Vérité :

Une seule unité dans ce désordre, dans ce chaos : la personnalité de Pascal.

Elle se révèle, avec sa sensibilité frémissante et impressionnable, dans l'inégalité de l'écriture, dans les alternatives de dépression et d'exaltation, dans la fougue et la liberté de l'élan. Elle se révèle dans la légèreté, la grâce, la délicatesse du trait. Un éminent analyste de l'écriture, M. Edouard de Rougemont, à qui je dois ces observations, me disait : « L'écriture est généralement légère et limpide ; et quand on songe que cela a été tracé avec une plume d'oie, on est émerveillé de la grande fermeté des traits coïncidant avec une telle légèreté. Seul un système nerveux délicat peut diriger des mouvements musculaires à la fois précis, fermes et d'une semblable légèreté. »

[1] Le *Qu'elle est sotte ?* a été ajouté par Pascal, en cet endroit exactement et non pas en note, ni à la fin, où la place n'aurait pas manqué. C'est une glose comme Pascal en introduit souvent pour compléter et éclaircir un raisonnement. On voit ici l'utilité de cette glose : — Ma pensée est admirable. Mais n'est-elle pas sotte aussi ? Oui, elle l'est par ses défauts, mais elle reste admirable par sa nature.

VI. — Dans la luxueuse *Collection des Chefs-d'œuvre méconnus* vient de paraître un volume intitulé comme suit : Filleau de la Chaise, **Discours sur les Pensées de M. Pascal**, introduction et notes par V. Giraud, avec portrait gravé sur bois (in-12 de 207 p., 12 f., Paris, édit. Bossard).

Ce *Discours* est un texte des plus précieux pour l'intelligence des *Pensées*. Il est le fruit d'une conférence où Pascal, aux environs de 1658, exposa, « deux ou trois heures » durant, devant quelques amis, « personnes très considérables, » « le plan de tout son ouvrage. » — Qui étaient ces amis? On ne le sait pas de façon positive ; mais on peut bien conjecturer qu'il y avait là d'abord Arnauld, Nicole, le duc de Roannez (qui n'était pas de la taille des deux autres, qui était même d'une assez médiocre taille intellectuelle, mais qui avait du sérieux dans l'esprit et le caractère, et qui, une fois qu'il eut connu Pascal, vers 1648, tomba sous le charme et « ne put se passer de le voir, » lui aménagea même un appartement dans son propre hôtel, l'emmena ensuite dans son gouvernement du Poitou, etc.). Ce que l'on sait, c'est que Pascal y fut merveilleux d'éloquence, de dialectique, d'émotion persuasive : si bien que, « plus de huit ans après, » quand l'auteur du *Discours* songea à écrire, « tout ce que dit alors M. Pascal » était « encore présent » aux témoins de cette conférence, « et c'est d'eux qu'on a appris ce qu'on en va dire. » Qui, cet *on ?* Deux noms sont mis en avant : Dubois et Filleau de la Chaise : Dubois, † 1694, de l'Académie Française, auteur d'ouvrages d'apologétique et surtout de traductions de S. Augustin et de Cicéron (sa traduction des *Confessions* s'est encore réimprimée, en XXIII^e édition, au XIX^e siècle) ; Filleau de la Chaise, † 1693, connu avantageusement de Bossuet, de Huet, de Montausier, chargé d'écrire pour l'éducation du Dauphin une Vie de S. Louis qui n'eut pas l'heur de plaire aux censeurs royaux et lui attira quelques déboires. Tous deux, Dubois et Filleau, étaient hommes de grand mérite ; et, pour concilier ensemble des témoignages divergents, M. V. Giraud conjecture, non sans vraisemblance, qu'ils auraient l'un et l'autre collaboré au célèbre *Discours*.

Ce *Discours* remplit, dans notre édition, les pp. 29-102. On y a joint un **Discours sur les preuves des Livres de Moïse** (p. 103-145), qui est probablement du même ou des mêmes auteurs et qui semble bien être soit le développement de l'un des points du premier *Discours*, soit le résumé plus ou moins direct d'une autre conférence de Pascal ; qui en tous cas se rattache à la pensée de Pascal, à un certain nombre de *Pensées* de Pascal et est à lire de près pour qui veut étudier l'exégèse de Pascal ; — puis, pp. 146-156, un **Traité où l'on montre qu'il y a des démonstrations d'une autre espèce, et aussi certaines que celles de la Géométrie, et qu'on en peut donner de telles pour la Religion chrétienne :** titre qui nous annonce évidemment un écho de la voix de Pascal, la reprise d'une théorie qui lui était chère et qu'il avait dû développer un jour ou l'autre, avec sa fougue et sa maîtrise habituelles, au cours d'une « conférence » ou d'un simple entretien.

On a fait suivre ces trois *Discours* de la *Préface de Port-Royal*, qui depuis 1670 figure dans à peu près toutes les éditions des *Pensées* (œuvre d'Etienne Périer, neveu de Pascal, et qui représente la version familiale) ; et l'on a reproduit enfin le fragment de la *Vie de Blaise Pascal* par M^{me} Périer qui nous a été conservé par l'abbé Besoigne dans son *Histoire de l'Abbaye de Port-Royal* et où la sœur du grand homme résume à sa manière le dessein de l'*Apologie* projetée.

VII. — L'Académie a décerné, cet été, le grand Prix du roman, « pour récompenser une œuvre d'imagination d'une inspiration élevée, » à M. Alphonse de Châteaubriant, pour son roman **La Brière** (in-12 de 424 p., 7 f. 50, Paris, Grasset).

C'est le second roman de l'auteur. Le premier, *Monsieur des Lourdines,* remonte à 1911 et obtint alors le prix Goncourt. Auparavant, M. de Châteaubriant (né à Rennes en 1877 ; études à Nantes) avait donné, en 1906, *Impressions d'un voyage en Hollande,* dans la *Revue de Paris,* puis, en 1908 et 1909, des *Nouvelles* dans la *Revue Bleue.* Puis, il fut mobilisé au front pendant toute la durée de la guerre. Aujourd'hui il fait sa rentrée dans la littérature avec *La Brière.*

La Brière, c'est le nom d'un canton marécageux, sur la rive droite de la Loire, entre St-Nazaire et Donges, 13.000 hectares de terre ferme et d'eau, de roseaux et de tourbe, dont dix-sept communes ont, depuis le temps de la duchesse Anne, la jouissance absolue, confirmée à mainte reprise par les rois de France (en dernier lieu, par Louis XVI). Les Briérons entendent rester maîtres chez eux ; ils ne reconnaissent d'autres lois que la leur ; ils interdisent l'entrée du marécage à tout étranger, fût-il de la ville voisine, « peuplade de castors méprisants et farouches, toujours occupés à rôder sur la nappe liquide en bateau plat, à gratter leur sol de tourbe, à pêcher l'anguille, à faucher le roseau, à déterrer des profondeurs les *mortas,* troncs d'arbres préhistoriques, vestiges de l'antique forêt engloutie par un cataclysme inconnu et d'où provient toute leur richesse tourbière. »

Peuple fermé, pour qui tous les Codes se résument en un article : la Brière aux Briérons ! Et l'idée profonde qui circule à travers ce roman, c'est la sauvegarde de cet individualisme collectif, farouche et féroce. Rien n'a droit de prévaloir contre la loi de conservation du clan ; il n'y a pas de passion individuelle qui compte là-devant. Aoustin, le « garde » de la Brière, le type du Briéron incorruptible, l'homme qui incarne la Brière comme jamais peut-être personnage de roman n'a incarné un terroir, le fanatique de son pays et de sa race, l'individu intégral que rêvait Taine, produit du milieu et du climat, Aoustin ne tolérera pas que sa fille se fiance ailleurs qu'à un garçon de son village : là est tout le drame de ce livre, drame cruel, drame sanglant, qui se ferme sur une parole de pardon.

M. René Bazin a consacré à ce roman tout un long article du *Correspondant* (10 juin, p. 793-802). Un tel éloge, tombé d'une telle plume, dit tout :

Nous avons un poète rustique de plus, un vrai. Il écrit en prose ; il s'appelle Alphonse de Châteaubriant. Son premier roman, bien que vieux de dix ans, *Monsieur des Lourdines,* n'est pas oublié : quelle merveille et quel signe ! Le nouveau est digne d'admiration. Je n'ai pas lu, depuis longtemps, un récit qui révèle, chez l'auteur, de plus fortes qualités de romancier...

Je ne fais pas une prophétie dangereuse en affirmant que Aoustin, dit Lucifer, garde de la Brière, demeurera dans la mémoire des lettrés comme une figure définitive de la Comédie humaine. Cet homme dur à lui-même et plus dur aux autres, vindicatif, secret, toujours en méditation d'une vengeance contre sa femme, contre sa fille, contre l'amoureux de celle-ci, contre ses ennemis imaginaires ou peu redoutables, cet homme dont le masque est impassible, dont les lèvres ne s'expriment guère qu'en énigmes, n'est pas sans quelque tentation de mieux faire, sans quelque obscure gratitude envers une femme qui l'a secouru, sans une crainte inavouée du démon. Par là, il se rapproche de l'humanité tolérable. Sans ces notes rares, semées dans les plus rudes parties du roman, il serait un monstre. Un auteur romantique eût dépassé la mesure, et se serait plu à le séparer entièrement de l'espèce commune. M. de Châteaubriant l'y rattache suffisamment pour que nous nous demandions : « Le misérable va-t-il enfin céder ? N'aurons-nous pas la joie de voir s'épanouir les créatures par lui opprimées ? » C'est un personnage de grand poème, toujours en scène. Quand il n'est pas présent, tout néanmoins se fait par lui, pour lui ou contre lui. Ce petit fonctionnaire municipal méprise tout l'infime univers qu'il connaît, et le prétend dominer. Un orgueil fou, qu'on aurait tort de croire invraisemblable, le tyrannise lui-même, le chasse de la maison, le fait vivre misérable et seul...

Aoustin, dit Lucifer, prendra place parmi les figures que le suffrage populaire, les jugeant ressemblantes en tout point, fait entrer dans le domaine familier de la conversation... Nous avons, dans nos Lettres françaises, un très bon écrivain de plus, et qui vient d'écrire un grand livre.

VIII. — Combien nous serions heureux de donner des éloges sans réserve au nouveau roman de M. François Mauriac, **Le fleuve de feu** (in-12 de 207 p., 6 f. 75, Grasset) ! M. Mauriac est chrétien. Il l'a toujours été. Il veut écrire des romans chrétiens [1]. Il inscrit, en épigraphe de sa nouvelle œuvre, à la suite du verset de S. Jean sur la triple concupiscence, le mot de Pascal : *Malheureuse la terre de malédiction que ces trois* fleuves de feu *embrasent plutôt qu'ils n'arrosent !* puis l'exclamation de Bossuet : *O Dieu... qui* oserait *parler de cette profonde et honteuse plaie de la nature, de cette concupiscence qui lie l'âme au corps par des liens si tendres et si violents?...* M. Mauriac a « osé. » Nous ne dirons pas que « l'audace était belle, » car elle l'a entraîné trop loin. Mais certains critiques lui ont été trop sévères. Tel d'entre eux, qui dans un journal soidisant bien pensant n'avait trouvé à formuler l'an dernier qu'éloges dithyrambiques (d'ailleurs fort exagérés, même au point de vue strictement littéraire) pour le *Jardin sur l'Oronte,* œuvre dénuée de sens moral comme de sens chrétien, s'est montré cette année fort dur pour le nouveau livre de M. Mauriac, dont au surplus il était bien incapable d'entendre ce qu'il y a de chrétien. Nous-mêmes, ce n'est pas sans une grande défiance que nous avons ouvert *Le fleuve de feu ;* et certes ce n'est pas une lecture pour toutes mains. Mais, même aux pages les plus osées, on sent, et très fortement, que la pensée chrétienne ne cesse pas un instant d'animer l'auteur. Sa *Gisèle* tombe très bas ; mais, même en ses pires moments, le re-

[1] Il vient d'écrire, sur la mort de Loti, une page d'un admirable sens chrétien. Nous aurons à y revenir.

mords, la nostalgie de la pureté perdue la poursuit. Même son séducteur, ce Daniel « si peu religieux, » sent que la chair est « immonde, » que l'amour, tel qu'il le conçoit, ne peut être que souillure; il se demande, à propos de Gisèle : « Pourquoi la salir... ? » Il est vrai qu'il se dit ensuite : « Si Raymond (son ami) m'entendait, il se tordrait. Il dirait : Qu'est-ce que ça veut dire : sale ? Il n'y a que des gestes. Un geste en vaut un autre... Qu'est-ce que la pureté ? » Il se le demande; donc c'est qu'il n'a pas perdu tout sens de la pureté. Il l'a si peu perdu, qu'il en raffole... pour les autres. Rien n'égale en lui « son désir de ravir ce corps, — rien, sinon sa terreur qu'il ne fût pas intact. » C'est parce qu'il la sent vierge, qu'il la veut si fortement, — et la redoute non moins. Il y a là un raffinement de luxure qui répugne, horriblement, mais qui existe : phénomène morbide, mais réel. Et l'on aimerait que M. Mauriac prêtât moins d'attention à ces morbidesses; mais il n'a pas eu à les inventer. Si ce Daniel aime tant les jeunes filles, c'est parce que c'est devant elles qu'il éprouve le plus vivement le sentiment du péché; et ce péché, en même temps qu'il l'appelle, il en a peur. La pureté l'attire sensuellement et mystiquement, et, parce qu'il sent comment elle l'attire, le terrifie. Tout cela n'est pas beau. Tout cela devrait être réservé pour les traités de morale.

Gisèle a mis le temps à tomber. M. Mauriac s'étend longuement, minutieusement, sur les préparatifs de la chute, préparatifs lointains, innocents en apparence... Et cette minutie même n'est pas pour nous déplaire. C'est faire œuvre de moraliste que de rappeler qu'il n'y a pas que des occasions prochaines de péché, mais aussi des occasions éloignées, très éloignées, si éloignées que l'on en perd de vue l'aboutissement, qui est pourtant fatal si l'on ne s'écarte à temps ! Et l'on ne s'écarte pas à temps, parce que l'on ne prévoit pas, et que l'on refuse de croire à ceux qui prévoient pour nous. On sent que M. Mauriac a médité sur les dangers du péché véniel, dangers d'autant plus redoutables qu'ils échappent à celui qui les court. — « Si tu doutes, dit-il à la première page de son livre, qu'une jeune fille bien née et parfois dévote puisse descendre jusqu'où tu vois Gisèle de Plailly, songe à ton âme éprise de Dieu, mais qui, toujours, aima plus ardemment ses souillures. »

Et il y a cette figure admirable de Lucile de Villeron, à qui Gisèle avait été confiée par sa famille, un type d'ange gardien, d'apôtre pour qui le monde n'est qu'un « réservoir d'âmes à sauver, » Lucile « incapable de mépris » (ah ! le beau trait, et combien rare !), « obsédée par la prédilection du Sauveur pour ce qui est perdu, » Lucile qui tire son pouvoir sur Gisèle, sur d'autres pauvres filles, « de ce qu'après leur chute elle a pu les convaincre de leur mystérieuse prérogative (la prédilection du Sauveur) », leur montrant comment « l'Evangile est en partie l'histoire de soifs détournées des sources mortelles et qui trouvent l'eau vive »... Elle ramène Gisèle à l'Eucharistie; et Daniel lui-même, à la dernière page du livre, commencera à éteindre son « fleuve de feu » dans une goutte d'eau bénite...

Au point de vue purement littéraire, ce livre marque un progrès décisif. M. Mauriac s'affranchit ici de son subjectivisme, de cette étude de son moi qui fatiguait dans ses premiers romans. Il semble maintenant s'être orienté définitivement vers une vision objective des choses. Et sa langue a pris une fermeté, une solidité d'éclat que nous ne lui connaissions pas encore. Les audaces signalées plus haut sont une erreur d'esthétique. Il s'en dégagera certainement; et, pénétré de sens chrétien comme il l'est, il voudra nous donner, un jour prochain, des chefs-d'œuvre sur lesquels littérateurs et moralistes puissent s'unir dans une commune admiration.

M. Mauriac a le goût des choses de Dieu. Il le pousserait volontiers jusqu'à l'étude de la mystique. Comme il serait heureusement inspiré d'étudier le n° de juillet de la *Vie spirituelle,* tout entier consacré à *Saint Thomas Docteur mystique :* notes distinctives de sa sainteté, et l'harmonie en son âme de la triple sagesse (sagesse humaine de la raison naturelle, — théologie, sagesse humano-divine, — Sagesse enfin et surtout proprement divine, don de l'Esprit, Sagesse d'amour); synthèse de sa doctrine morale : liaison de la vie contemplative et de la vie active, points de départ de la vie morale, organisation vertueuse des réalisations morales, divers degrés de perfection dans la vie morale); principes fondamentaux de la mystique; la *Somme théologique* manuel de vie intérieure; Commentaires scripturaires; opuscules de piété ! Comme M. Mauriac serait fait pour entendre tout cela ! Et comme cela l'aiderait, dans ses peintures des luttes de la chair et de l'esprit, à mesurer mieux la place aux miasmes de la chair, à ne pas permettre qu'ils viennent offusquer, aux yeux du lecteur, les régions lumineuses où il veut nous montrer réalisées les victoires de l'esprit !

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

La dévotion à la Sainte Vierge dans le diocèse de Toul, par Eug. Martin, docteur ès lettres, chanoine honoraire de Nancy. In-8 de x-282 p., 8 grandes phototypies hors texte. Nancy, impr. Vagner, rue du Manège, 3. — **Le grand message de l'Immaculée.** *L'avers de Lourdes.* In-8 écu de 337 p., 12 f. Paris, Beauchesne.

I. — L'ouvrage de M. Martin, c'est de l'histoire locale, mais écrite par un prêtre qui, en même temps qu'un artiste au goût très sûr, est un de nos plus solides érudits du clergé de France. C'est de l'histoire, et documentaire : et comme les documents ne permettent pas de remonter au-delà du v° siècle, M. Martin n'y remonte pas non plus. C'est déjà quelque chose, et de l'absence de documents M. Martin ni personne ne conclut à l'absence de dévotion à Marie auparavant. Ce que les documents nous apprennent (et c'est l'essentiel), c'est que, à Toul comme partout, la dévotion à Marie est contemporaine de l'éclosion de la foi chrétienne : les premiers fidèles du Christ ont été aussi les premiers fidèles de Marie; et quand s'est élevée, au v° siècle, à l'intérieur des murs de la petite cité toulloise, l'église

destinée à être « la mère et maîtresse de toutes les autres » en ce vaste diocèse, la piété envers Marie vivait déjà si ardente au cœur des pasteurs et des fidèles, que l'on eut tout de suite la pensée de dédier à la Mère de Dieu la future cathédrale.

Histoire merveilleusement riche : tableau des églises et monastères dédiés à Marie au moyen âge ; dévotions populaires ; fêtes mariales ; le Samedi ; associations de piété, confréries, congrégations ; principaux centres de pèlerinages ; reliques vénérées au diocèse de Toul, etc., etc. : il y a là une efflorescence incomparable ! En conclura-t-on que cette terre lorraine est privilégiée, qu'elle mérite un rang tout à fait à part dans l'histoire du culte de Marie ? Pas le moins du monde. Je suis sûr qu'on trouverait des merveilles semblables dans tous nos diocèses. Seulement il faudrait les mettre au jour. Il y faudrait un Eugène Martin. Le privilège de Toul, c'est d'avoir M. Martin. Et oui, il faut bien reconnaître que c'est un privilège, qui sans doute n'est pas incommunicable, mais qui tout de même jusqu'ici ne s'est pas encore communiqué partout.

Au chapitre de la *Dévotion du Chapitre de Toul à Marie,* M. Martin nous raconte une chose extraordinaire, où d'ailleurs l'histoire, dit-il, s'est additionnée de légende. L'histoire, c'est qu'il y eut, à la fin du XIIIe siècle, guerre entre l'évêque Conrad Probus (1279-1297) et les bourgeois de Toul : les bourgeois chassent l'évêque ; l'évêque se ménage des intelligences dans sa ville épiscopale ; une belle nuit il est au moment de rentrer, quand le guetteur donne l'alarme, et l'évêque est repoussé. Et la légende, c'est que c'est la Vierge elle-même, la statue de N.-D. au Pied d'Argent, qui aurait donné elle-même l'alarme, réalisant pour ce un miracle...

Quand la légende serait vraie, il n'y aurait pas lieu de s'en scandaliser. Ces guerres entre les princes-évêques du Saint-Empire et leurs bourgeois étaient très fréquentes, au haut moyen âge, — moins dans la suite, parce que les villes épiscopales s'étaient affranchies de la souveraineté temporelle de l'évêque et constituées en communes ; mais cette constitution elle-même ne s'était généralement pas faite à l'amiable. Les bourgeois ne cuydaient point faire mal en ceci ; ils distinguaient parfaitement entre le prince temporel et l'évêque, entre le sceptre, insigne de la puissance temporelle, et la crosse, insigne de la puissance spirituelle ; ils faisaient, d'instinct, cette distinction que l'Eglise ne réussit à imposer aux Césars germaniques qu'au prix de l'interminable querelle des investitures. Sans doute ils avaient souvent tort, ces bourgeois, mais pas toujours peut-être (on a raconté ici jadis l'histoire de cet étrange évêque de Münster en Westphalie qui, en plein XVIIe siècle, bombardait affreusement sa ville épiscopale, bombardait même le Saint-Sacrement que ses ouailles faisaient porter en procession sur les remparts pour calmer sa fureur). Et dans le cas de Toul sous l'évêque Probus, nous ne savons pas de quel côté étaient les torts. Mais certainement, si N.-D. au Pied d'Argent a fait un miracle pour révéler aux bourgeois le plan de l'évêque et amener sa déconfiture, c'est que la cause des bourgeois était la bonne.

II. — *L'avers de Lourdes...* Toute médaille a deux côtés : l'avers, ou face proprement dite, et le revers. L'auteur de ce livre opine que ce que nous admirons généralement le plus à Lourdes, quoique déjà fort beau, n'est encore que le revers de cette médaille bénie que la Vierge présente à notre méditation. L'avers, c'est le chemin du salut par la prière et la pénitence. Il est bien certain que c'est cela, — prière et pénitence, — que la Vierge est venue rappeler à Bernadette et qu'elle a donné mission à Bernadette de rappeler au monde. C'est une très bonne pensée qu'a eue l'auteur de développer ce message marial ; et son livre ne pourra être lu qu'avec édification. Mais il y a trop de longueurs, de la préciosité, des détours fatigants pour arriver à dire enfin ce que l'on aurait pu dire d'abord d'un mot. L'auteur signe : *Clamans in deserto.* Mais je crois bien en effet qu'un prédicateur qui procéderait ainsi ferait le désert... Il est vrai que le livre n'est pas fait pour être prêché, mais pour être lu. Je lui souhaite des lecteurs assez patients pour en extraire la substantificque mouëlle.

La Théorie de l'Intelligence chez Schopenhauer, par Philippe Méditch, Docteur de l'Université de Paris. — In-8 de 363 p., 15 f. — Paris, Alcan.

Thèse de doctorat. S'adresse aux professeurs de philosophie. M. Méditch veut établir comment la théorie schopenhauérienne de l'intelligence réintègre en soi, comme dans un tout organique, les trois conceptions différentes de l'intelligence : — la conception *constructive,* inaugurée par Kant (qui nous fait voir dans la connaissance non plus un reflet plus ou moins adéquat des choses, mais une construction de notre activité intellectuelle) ; — la conception *pragmatique,* qui subordonne l'intelligence aux besoins de la vie, l'intelligence ne construisant le monde qu'en vue de l'action concrète, de l'utilité pratique, en vue de régler notre action et de préparer notre attitude à l'égard des choses ; — la conception *réflexive,* celle de la philosophie antérieure à Kant, qui considère l'intelligence comme une faculté destinée à refléter les choses, à les connaître à proprement parler *(adæquatio rei et intellectus)* : Schopenhauer à son tour fait une place à cette conception quand il nous montre l'intelligence renonçant à la construction, cessant de guider et de préciser l'action, soulevant le joug de la volonté pour se perdre dans la connaissance pure et désintéressée et créer l'art et la moralité.

Comme les éléments de vérité qui apparaissent ici épars, comme les observations psychologiques très profondes dont Schopenhauer sème ses exposés, s'intègrent en une tout autre harmonie, tout autrement organique et féconde, dans la philosophie traditionnelle !

Les Anglais en France. *Des Cachots de la Terreur aux Geôles de l'Empire,* par Ludovic Fortolis. — In-12 de 285 p., 7 f. — Paris, Perrin.

Ces Anglais, c'est Thomas Paine, idéaliste incorrigible, qui s'imagina que la Révolution française allait ressembler à celle d'Amérique, se fit élire à la Convention, vota contre la mort du roi et n'échappa que par fortune à la guillotine. C'est Théobald Dillon, un Irlandais, ou « le Général massacré par ses troupes » (29 avril 1792) ; c'est sir Neil Campbell, l'infortuné commissaire de l'Ile d'Elbe, ou le « Diplomate bien éprouvé » ; c'est la disparition tragique de Benjamin Bathurst ; c'est le mystérieux suicidé de la Tour du Temple (suicidé vraisemblablement par la police de Savary) ; et c'est lord Massareene, ou le débiteur récalcitrant, dont la désopilante aventure ouvre notre volume.

C'est de la Petite Histoire, comme dirait Lenôtre, ou plutôt une série de ces petites histoires qui s'encadrent si heureusement dans la grande et en éclairent la marche d'anecdotes si typiques, si caractéristiques de toute une époque. Et c'est conté avec une verve que ne désavouerait pas Lenôtre.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 22 augusti 1923.

EUG. LINDECKER, *vic. gen.*

Le gérant : FROSSARD.

LANGRES. Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

VALS-FAVORITE
ESTOMACS DELICATS . ENTÉRITES

STATUE JEANNE D'ARC
par **A. BESQUEUT** (Médaille d'Or du Salon)
Ce chef-d'œuvre de sculpture, un des plus beaux ornements de la Cathédrale du Puy, se trouve reproduit en statues de diverses matières : stuc, staff, biscuit, fonte de fer et bronze.
Médailles artistiques Ste-Jeanne d'Arc, images & photographies
CAZES-BONNETON, édr, Bd Maréchal Fayolle, LE PUY

GRIPPE
Préservation — Traitement
par le **SULPHYDRAL CHANTEAUD**
Tes Phies. Broch.: 54, R. des Francs-Bourgeois, Paris

PULMOSERUM BAILLY
Puissant reconstituant des organes de la respiration
GRIPPE - TOUX - RHUMES - LARYNGITES - BRONCHITES
Brochure sur demande
A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS

Eclairez les églises à l'acétylène
Economie, Beauté, Références de 1er ordre
(*Appareils " Le Foyer "*)
Renommés dans le monde entier
Propositions confidentielles extrêmement avantageuses pour le Clergé français
Etablissements B. VALLET
à DONZY (Nièvre)

FABRIQUE de Lunettes et de Pince-Nez

LES FILS D'EMILE TOURNIER, A MOREZ (JURA)
Membres de l'Union Fraternelle et des Economats chrétiens
Vente directe au détail, par simple correspondance
Exécution des **ordonnances d'oculistes**
Envoi franco du **Catalogue illustré** très avantageux
Bien mettre la seule adresse exacte ci-dessus

VINS DE BORDEAUX
GAUDRAP & Co 21, Rue Borie, 21 — BORDEAUX —
MAISON RECOMMANDÉE
Vin blanc de Messe **SAINTE-CROIX-DU-MONT** (vin liturgique légitime).
— Envoi gratis du Catalogue sur simple demande —

VOUS LAVEZ TOUT AVEC DU SAVON SAUF VOS DENTS !
pourquoi ?

Quand vos mains sont grasses vous recourez au SAVON, rien qu'au SAVON que vous savez nécessaire.
Pourquoi n'en faites vous pas autant pour vos dents !
Cependant les matières grasses des aliments sont autrement dangereuses dans la bouche que sur les mains. Leur corruption inévitable est non seulement la cause essentielle de la carie des dents, mais aussi le plus puissant véhicule des maladies épidémiques.
LAVEZ DONC VOS DENTS tous les jours après chaque repas, jamais vous ne les laverez trop souvent !

GIBBS
avec son
Savon Dentifrice
vous conservera sous un arôme exquis des dents saines et une haleine fraiche.

HORLOGERIE - PENDULERIE
— BIJOUTERIE — ORFÈVRERIE —
ALLIANCE HORLOGERE
E. ENGINGER — BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15
Catalogue Fco sur demande — Fournisseur de l'Archevêché de Besançon

PETITE IMPRIMERIE **« La Pierre humide »** seule n'augmente pas ses prix, malgré la hausse. Résiste à tous climats, s'expédie facilement partout. Imprime en couleurs d'un coup : écriture, dessins, musique, etc. Formats depuis 30 fr. Spécimens, tarif spécial. Curé de Teloché (Sarthe).

Avant d'acheter n'importe quel Instrument de Musique
DEMANDER LE CATALOGUE
Jérôme Thibouville-Lamy & Cie
68 à 72, Rue Réaumur, Paris.
La plus importante Manufacture
D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
du Monde. — Fondée en 1790.
Conditions spéciales et confidentielles accordées aux MEMBRES du CLERGÉ.